



Rapport
annuel
2025

6 défis pour faire avancer la circularité



SOMMAIRE

Édito de la Présidente 3
 20 ans d'engagement 4
 Profil & gouvernance 6
 Notre modèle d'affaires 8
 Notre chaîne de valeur 10

Défi #1
 Réussir la montée en puissance
 d'une filière batteries élargie 12

Défi #2
 Soutenir la réparation et
 le réemploi pour prolonger la vie
 des équipements 18

Défi #3
 Adapter la collecte aux territoires 28

Nos chiffres clés 57

Défi #4
 Encourager l'innovation pour faire progresser
 la dépollution et le recyclage 34

Défi #5
 Accélérer la prise de conscience
 et les changements de comportements ... 40

Défi #6
 Faire évoluer nos pratiques et notre
 organisation pour plus de durabilité 46



ÉDITO

L'année 2025 a été, pour **ecosystem**, une année de changement, de transition et de transformation. Cette phase essentielle à notre évolution a été franchie avec succès : nous avons tenu nos objectifs, défini une nouvelle stratégie et confirmé notre capacité à relever les défis qui structurent notre action. Les collaborateurs, l'équipe de direction et la direction générale ont su assurer la continuité tout en engageant cette nouvelle trajectoire.



**Notre ambition :
 contribuer à bâtir
 une industrie
 circulaire robuste**



Notre horizon s'inscrit dans une ambition que je crois essentielle : contribuer à bâtir une industrie circulaire robuste, en France et en Europe. Cela signifie transformer les déchets en ressources, développer de nouvelles chaînes de valeur autour de la collecte, du tri, du recyclage, de la réparation et du réemploi, et renforcer ainsi notre capacité d'action sur des enjeux devenus stratégiques. Les défis qui structurent ce rapport en sont l'expression concrète. Ils montrent qu'**ecosystem** ne se contente pas de mettre tout en œuvre pour atteindre ses obligations réglementaires : nous contribuons aussi à faire émerger des solutions utiles, des coopérations durables, des emplois et des infrastructures au service du bien commun.

Cette ambition n'a de sens que si elle se traduit dans les faits. C'est pourquoi nous devons continuer à démontrer notre valeur ajoutée, à expliquer ce que nous faisons, à rendre notre action plus visible et plus lisible. C'est aussi pourquoi nous restons profondément attachés à ce qui fait l'ADN d'**ecosystem** : le travail avec les territoires, l'économie sociale et solidaire, nos parties prenantes et nos clients. Je suis convaincue que cette capacité à fédérer, à innover et à agir de façon concrète sera l'une des clés des années à venir. J'ai toute confiance dans la capacité d'**ecosystem** à poursuivre cette trajectoire et à porter, avec exigence et détermination, cette ambition d'industrie circulaire créatrice de valeurs.

Je souhaite saluer le travail remarquable de Nathalie Yserd, qui a posé les bases de cette transformation, et de Pierre Perron, qui a accompagné et accéléré cette transition en 2025.

À la publication de ce rapport, je suis également heureuse d'accueillir Géraldine Poivert, nommée à la direction générale d'**ecosystem** le 1^{er} juin 2026, et je ne doute pas qu'elle saura conduire **ecosystem** et ses équipes dans la mise en œuvre de cette trajectoire.

Sonia Artinian-Fredou
 – Présidente d'**ecosystem**

20 ANS 20 ans d'engagement au service de l'industrie circulaire



2005/2006

Création d'Eco-systèmes et de Récylum.
Obtention de l'agrément pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les lampes

2011

Installation de meubles de collecte dans les magasins



2012

Obtention par Eco-systèmes et Récylum de l'agrément pour la gestion des DEEE professionnels

2008

Premières campagnes de sensibilisation

2014

Création de la Chaire Mines urbaines avec trois écoles partenaires (Arts et Métiers, Chimie ParisTech et Mines Paris – PLS)

2019

Changement de nom pour devenir ecosystem, à la suite de la fusion d'Eco-systèmes et Récylum

2014

Lancement de Pronexa (guichet unique européen de déclaration des mises en marché), dont ecosystem est membre



● : ecosystem
● : filière

Depuis son 1^{er} agrément en 2006, ecosystem a progressivement élargi son périmètre d'intervention pour structurer la collecte, le recyclage et le réemploi des équipements électriques et électroniques (EEE) en France, et pour soutenir financièrement les actes de réparations des EEE.

Déploiement des premiers dispositifs de collecte, sensibilisation du grand public, création d'initiatives en faveur du réemploi et de la réparation, mais aussi rapprochements avec d'autres acteurs de la filière (Récylum en 2018 et Corepile en 2025) : ces étapes illustrent la montée en puissance de l'éco-organisme et l'évolution de ses missions au service de l'industrie circulaire.

2021

ecosystem devient **entreprise à mission**
Lancement de **quiveutmesdechets.fr**, plateforme de mise en relation entre professionnels détenteurs de DEEE et prestataires de collecte et de recyclage
Lancement de **jedonnemonelectromenager.fr**, service gratuit de collecte à domicile de gros électroménager qui permet une collecte préservante des équipements en vue de leur réemploi

2020

Adoption de la loi **AGEC** (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire)



2020

Lancement de **jedonnemontelephone.fr**, pour l'envoi postal gratuit de téléphones portables ecosystem **partenaire du Tour de France** pour la première fois

2025

Création de la **première filière mondiale dédiée à la dépollution des ballons d'eau chaude**



2024/2025

Fusion d'**ecosystem et Corepile**, et obtention de l'agrément pour la gestion des 5 catégories de batteries usagées

2022

Mise en place de **fonds financiers pour soutenir le développement de la réparation et du réemploi**, élargissant ainsi la mission d'ecosystem
Organisation des **premières Assises sur le risque incendie dû aux batteries lithium** contenues dans les DEEE

PROFIL Engagés pour la réparation, le réemploi et le recyclage en fin de vie

L'entreprise : un éco-organisme

ecosystem est un éco-organisme, c'est-à-dire une entreprise privée à but non lucratif et agréée par les pouvoirs publics pour coordonner des dispositifs de réemploi, de réparation et de recyclage des EEE et des batteries, pour le compte des producteurs. **ecosystem** a démarré ses activités en 2006.

Notre modèle économique : l'éco-participation

Le principe de responsabilité élargie du producteur (REP) considère tout acteur économique (producteur, distributeur, importateur) comme responsable de l'ensemble du cycle de vie de produits qu'il met sur le marché, de leur fabrication à leur fin de vie.

Pour financer les filières de recyclage, ces producteurs peuvent adhérer à un éco-organisme et lui versent alors des éco-participations, calculées à hauteur du nombre d'appareils mis en marché.

Des recettes matières, liées à la revente des matières recyclées issues des équipements collectés, complètent ce financement, à hauteur de 22 % des ressources financières d'**ecosystem**.

Une raison d'être inscrite dans nos statuts

Entreprise à mission depuis 2021, la raison d'être est inscrite dans ses statuts. Celle-ci se décline en cinq objectifs statutaires, dont les engagements opérationnels sont suivis par notre Comité de mission, composé d'acteurs du secteur, parmi lesquels un collaborateur **ecosystem** et des experts indépendants.

Les 4 filières REP gérées par ecosystem



GOVERNANCE Une représentation plurielle

La gouvernance d'**ecosystem** s'articule autour de collèges autonomes et représentatifs de chaque secteur (EEE Ménagers, EEE Professionnels, Lampes et batteries).

Grâce à ces collèges, la représentation et l'implication des producteurs sont bien réelles, en amont et en aval des projets, pour un pilotage concerté, impliqué et opérationnel.

Institués par la loi AGECE en 2020, deux Comités des Parties Prenantes (EEE et Batteries), composés de représentants de producteurs, d'opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets, de distributeurs, de collectivité locales et de consommateurs, sont consultés pour avis et permettent des décisions qui font consensus ou recueillent de larges majorités.

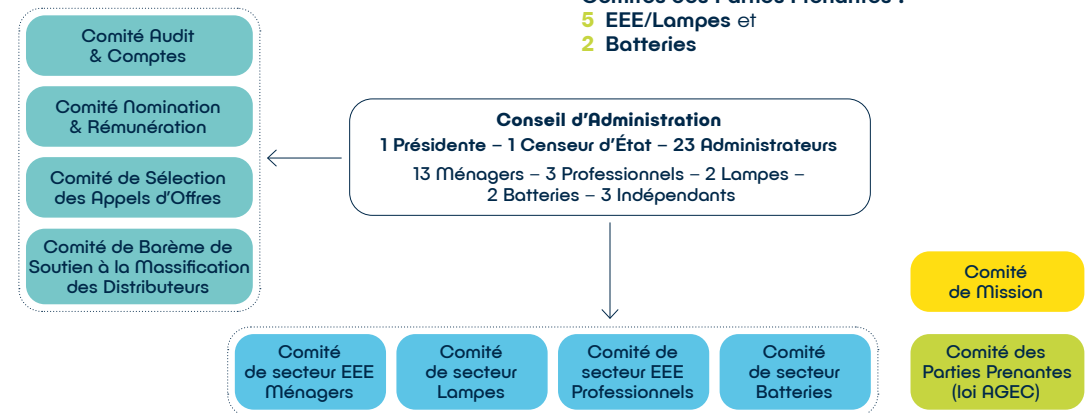
Un pilotage très actif

Cette organisation est efficace pour piloter finement chaque secteur d'activité. Elle permet la coconstruction de décisions opérationnelles avec l'ensemble des acteurs des filières EEE, Lampes et batteries, et garantit la cohérence économique et environnementale de l'ensemble des activités d'**ecosystem**.

Nombre de séances en 2025

- 1 Assemblée Générale
- 6 Conseils d'Administration, dont 3 séminaires stratégiques
- 3 Comités de pilotage
- 6 Comités Audit & Comptes
- 4 Comités Nomination & Rémunération
- 2 Comités de Sélection des Appels d'Offres
- 3 Comités Barème de Soutien à la Massification des Distributeurs
- 3 Comités de secteur Ménagers
- 2 Comités de secteur Lampes
- 3 Comités de secteur Professionnels
- 2 Comités de secteur Batteries
- 3 Comités de Mission
- Comités des Parties Prenantes :
 - 5 EEE/Lampes et
 - 2 Batteries

43 entreprises, soumises à la REP, détiennent le capital d'**ecosystem**



Notre modèle d'affaires

NOS RESSOURCES

FINANCIÈRES

→ Éco-participation

16 838 contrats d'adhésion
404,3 m€ d'éco-participations

→ Recettes matières

114,2 m€ de recettes liées à la revente de matières issues des déchets traités

HUMAINES ET INTELLECTUELLES

→ Collaborateurs

191 collaborateurs dont **30** responsables régionaux

→ Prestataires

71 prestataires de traitement
72 prestataires de regroupement

→ Soutien à la Chaire Mines urbaines

1 brevet déposé
4 thèses accompagnées par des collaborateurs ecosystem

PHYSIQUES

→ Points de collecte

45 000 points de collecte dont **3 000** déchetteries

NOS ACTIVITÉS

4 agréments du ministère de la Transition écologique, qui définissent le cadre réglementaire des filières REP¹ et les obligations d'**ecosystem**.

- EEE Ménagers
- Lampes
- EEE Professionnels
- Batteries

ecosystem assume, pour le compte de ses producteurs adhérents, les obligations réglementaires qui leur incombent au titre de la responsabilité élargie du producteur.

Pour cela, ecosystem s'appuie sur un réseau de parties prenantes au service de la réparation, du réemploi, de la collecte, de la dépollution et du recyclage des produits.

Notre stratégie RSE, au service de nos ambitions et de nos parties prenantes

- Accompagner le développement de l'économie circulaire
- Préserver les ressources et s'adapter au climat de demain
- Coopérer pour accroître notre impact social

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

CLIENTS

	EEE Ménagers	EEE Professionnels	Lampes	PAP ²
Taux de collecte	65,2%	85,9%	85,9%	53,5%
Taux de recyclage	79,6%	82,3%	82,2%	76,2%*
Taux de réemploi	2,1%	2,08%	/	/

COLLABORATEURS

99/100 index égalité femme/homme
1848 heures de formation

FILIÈRE

3 centres de traitement des BEC³ inaugurés en France

423 acteurs de l'ESS⁴ partenaires pour le réemploi

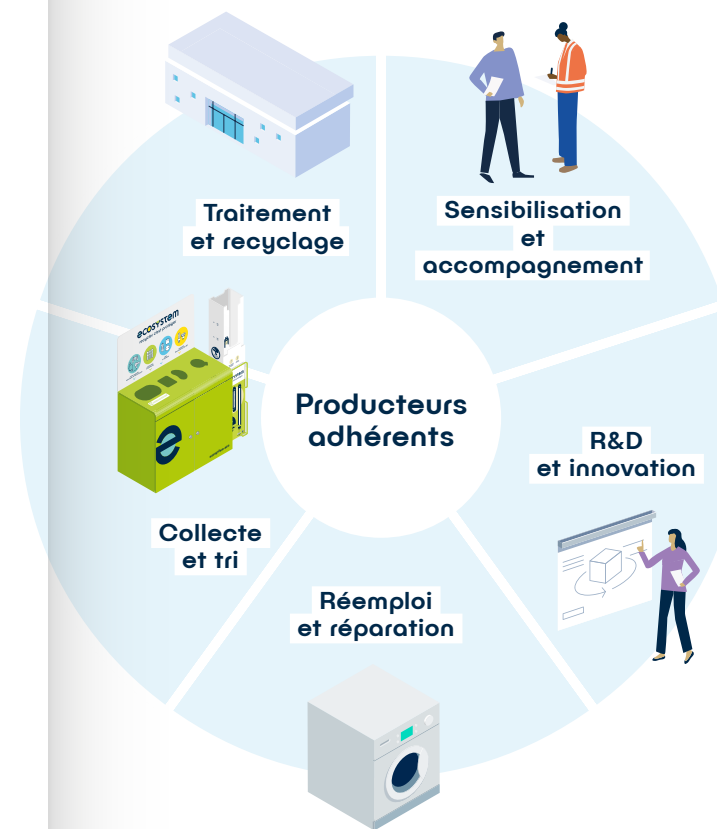
+ de **400 k€** alloués à la formation des réparateurs

PLANÈTE

-44% d'émissions de CO₂ scopes 1, 2 et 3 d'ici à 2027 (vs 2024)

93 144 tonnes de polluants traitées par nos partenaires

644 961 tonnes GES⁵ équivalent éliminées par la captation des gaz réfrigérants



Nos principaux défis

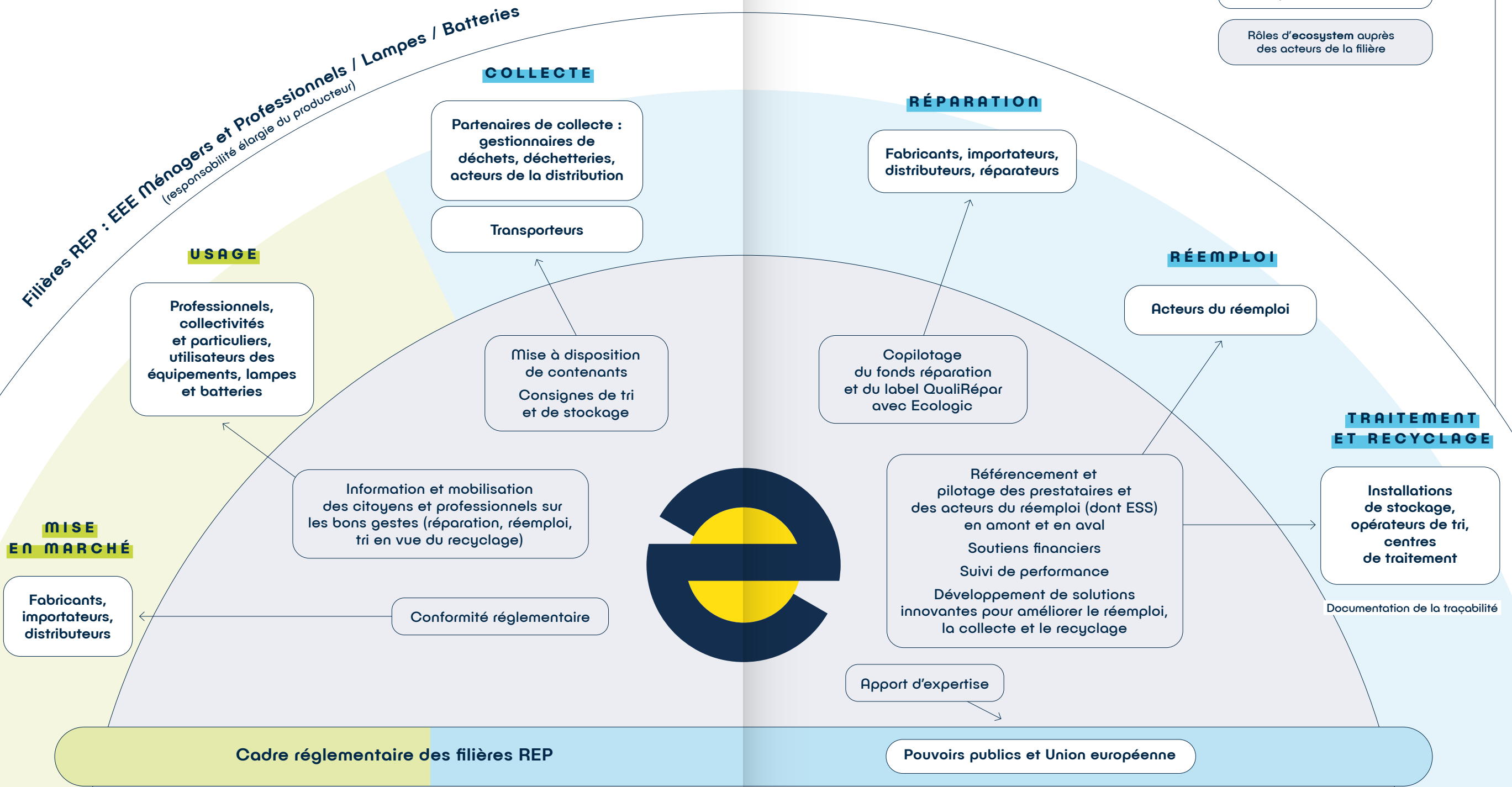
- Accroître durablement les volumes collectés sur l'ensemble du territoire
- S'adapter à l'évolution rapide du cadre réglementaire
- Transmettre notre expertise et répondre aux attentes de nos parties prenantes

1 - Responsabilité élargie du producteur | 2 - PAP : Piles et accumulateurs portables | 3 - BEC : ballons d'eau chaude | 4 - ESS : économie sociale et solidaire | 5 - GES : gaz à effet de serre.

Données 2025, sauf autre indication.

*Données 2024

Notre chaîne de valeur





Défi
#1

Réussir la montée en puissance d'une filière batteries élargie

LE DÉCRYPTAGE

Une filière à construire en un temps record

Dans un contexte d'électrification massive des usages – mobilité, équipements et outillage, stockage d'énergie –, les volumes de batteries à collecter et à traiter s'annoncent considérables. D'autant que le nouveau Règlement européen, publié en 2023, a profondément transformé la filière, notamment en élargissant le périmètre de la responsabilité élargie du producteur à compter de 2025.

Jusqu'alors, seules les piles et accumulateurs portables relevaient de cette obligation. Désormais, cinq grandes catégories sont concernées : les batteries des moyens de transport légers (MTL), les batteries industrielles, les batteries de systèmes de démarrage, d'éclairage et d'allumage des véhicules (*Starting, Lighting, Ignition - SLI*) et les batteries de véhicules électriques et hybrides complètent les piles et batteries portables. Ce changement d'échelle majeur implique d'intégrer de nouveaux producteurs, de nouveaux flux et de nouveaux enjeux de sécurité, de logistique et de traitement.

Un agrément obtenu dans des délais inédits

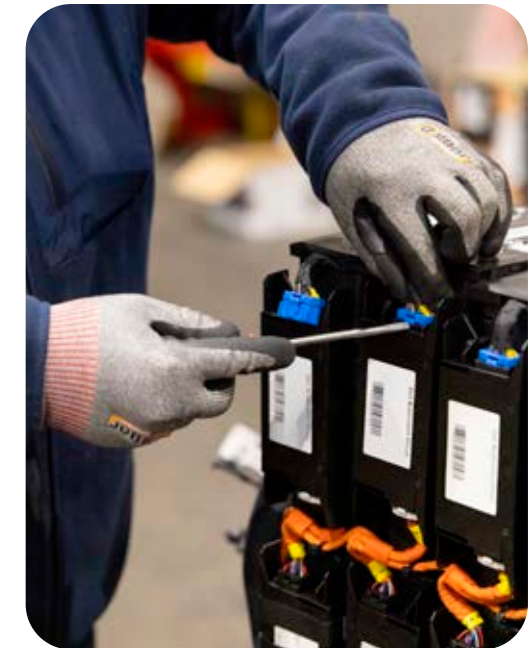
Pour réussir à obtenir son agrément sur cette filière élargie en seulement trois mois, **ecosystem** a pu capitaliser sur deux atouts clés. D'abord, ses 20 ans d'expérience dans la filière des équipements électriques et électroniques, qui lui confère une maîtrise des obligations REP et une connaissance des producteurs et des enjeux de fin de vie. Puis, l'expertise de Corepile, éco-organisme dédié aux piles et accumulateurs portables depuis plus de 25 ans, ainsi que sa connaissance appro-

fondie des catégories existantes, des opérateurs de terrain et des dispositifs logistiques en place. « La filière batteries avait besoin de s'adosser à une structure robuste pour changer d'échelle. La fusion et la complémentarité de nos équipes a permis de combiner expertise métier et capacité opérationnelle », salue Patrick Richard, Directeur Clients et Services.

Contrairement à d'autres REP, la nouvelle filière batteries élargie a dû se construire sans étude de préfiguration de l'Ademe. **ecosystem** a mené un important travail préparatoire avec des études prospectives sur les mises sur le marché et la fin de vie des batteries, une analyse des différentes chimies et évolutions technologiques, un sourcing géographique des gisements, ainsi que des entretiens de terrain avec les metteurs sur le marché, les collecteurs et les recycleurs.

Simplifier un environnement complexe

Dans ce contexte de filière naissante, il était essentiel d'accompagner les metteurs sur le marché dans leurs nouvelles obligations réglementaires. **ecosystem** a sollicité l'association européenne Eucoabat afin de mieux appréhender les enjeux rencontrés par de nombreux fabricants



entrant, pour la première fois, dans le périmètre de cette réglementation. « *Cela représente un vrai travail de conquête. Plus nous simplifions les démarches, plus nous facilitons l'adhésion, la confiance et la lisibilité pour les producteurs* », explique Yann Gautron, Responsable du Marché Batteries.

Dans cette optique, dès 2024, un portail unique a été mis en place pour les metteurs en marché, afin de faciliter leurs démarches et remplir leurs obligations en matière de REP EEE, lampes et batteries au sein d'un seul et unique éco-organisme.

Un travail de sensibilisation a également été mené lors de salons professionnels et webinaires, ainsi qu'en allant à la rencontre des fédérations professionnelles.

Poser les bases opérationnelles sans brûler les étapes

2025 a permis de sécuriser les premiers jalons opérationnels. Les activités liées aux piles et petites batteries se sont appuyées sur la robustesse des dispositifs existants et sur la prolongation des contrats jusqu'à fin 2026.

Pour les nouvelles catégories, l'approche a été volontairement progressive. Les premières collectes ont permis de mieux appréhender les contraintes techniques et logistiques liées aux batteries de plus de 25 kg, tandis que des contenants adaptés ont été déployés pour les batteries de moins de 25 kg.

Parallèlement, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des opérateurs afin de renforcer le maillage territorial et les capacités de stockage et de tri, en anticipation de la forte hausse des volumes à venir.

ecosystem a par ailleurs contribué à une étude européenne menée par Eucobat sur la durée de vie des piles et des accumulateurs portables. Une campagne d'échantillonnage et de datation, réalisée en collaboration avec le site de tri d'ADLCA, a ainsi permis de renforcer notre expertise sur ce flux.

2026 : industrialiser une filière naissante

Au-delà du défi réglementaire, l'enjeu réside dans l'industrialisation d'une filière encore sous-dimensionnée. **ecosystem** entend être un acteur moteur de cette structuration, en particulier en apportant des volumes capables de soutenir les investissements des opérateurs et en accompagnant leur montée en compétences, notamment sur les enjeux de sécurité des batteries de forte puissance.

L'émergence de solutions de réemploi – telle la réutilisation de batteries usagées dans les systèmes de stockage d'énergie – ainsi que le recyclage des métaux critiques ouvrent également de nouvelles perspectives, à la croisée des enjeux environnementaux, économiques et de souveraineté. Autant de défis dans le cadre desquels **ecosystem** jouera pleinement son rôle de chef d'orchestre d'une filière stratégique appelée à changer d'échelle rapidement.



Une grande majorité de metteurs en marché « piles et accumulateurs » font aussi partie de la filière DEEE



12 août 2025

Obtention de l'agrément pour les 5 catégories de batteries définies par le règlement européen UE 2023-1542

L'HISTOIRE

Nouvelle REP batteries : Upergy transforme la contrainte en levier stratégique



Marie-Céline Fèvre
– Directrice Qualité, Transformation et RSE chez Upergy



Lisa Piget
– Responsable RSE chez Upergy

multispécialiste, Upergy propose, distribue et fabrique, principalement en Europe, des solutions d'énergie autonome à travers ses marques Allbatteries, Enix Power Solutions, Enix Energies et 1001 Piles batteries. Avec l'évolution de la réglementation européenne, les catégories de batteries industrielles, MTL et SLI sont venues compléter celle des batteries portables dans le périmètre de la REP. « *Nous avons choisi de transformer cette contrainte réglementaire en une double opportunité : commerciale, pour améliorer le service à nos clients, et stratégique, pour assurer une meilleure traçabilité de nos produits en fin de vie* », explique Lisa Piget, Responsable RSE d'Upergy.

Dans ce nouveau cadre, le choix de collaborer avec **ecosystem** s'est imposé pour plusieurs raisons. « *L'aspect financier, d'abord, et sa capacité à être très bien organisé dès l'entrée en vigueur de la réglementation* », souligne Marie-Céline Fèvre, Directrice Qualité, Transformation et RSE. Mais au-delà des critères techniques, c'est surtout la qualité de l'accompagnement qui a fait la différence. « *Nous avons également bâti une relation partenariale de confiance et efficace sur toutes les questions opérationnelles et réglementaires.* »

Pour concrétiser ces nouvelles obligations, Upergy a rapidement adapté son organisation. L'entreprise a déployé des webinaires de sensibili-

sation destinés à ses clients, organisé des ateliers internes pour mobiliser l'ensemble des équipes et mis en place les contenants de tri dès la contractualisation. Avec l'appui d'**ecosystem**, les équipes commerciales ont également été formées afin d'accompagner tous les clients qui souhaitent devenir points de collecte ou sont en recherche d'alternatives adaptées à leurs volumes.

Cette dynamique dépasse la seule conformité réglementaire. « *Ce changement est totalement aligné avec les ambitions et les engagements de notre stratégie RSE pour 2026-2028* », conclut Lisa Piget.



FOCUS PROJETS

Pollutec : un rendez-vous stratégique pour dialoguer avec la filière

Le lancement de la filière Batteries élargie a été marqué par le salon Pollutec, qui s'est tenu en octobre 2025, où plus de 340 acteurs de la nouvelle filière se sont succédé sur le stand d'**ecosystem**. Au-delà de la sensibilisation, l'objectif était de lancer une dynamique collective. La conférence « De l'obligation à l'opportunité : repenser la fin de vie des batteries », coorganisée avec Renault Group, Batri et Circul'R, a permis de décrypter les défis à relever de la nouvelle REP et d'identifier les leviers d'action, dont le DPP¹ Batteries.



« Les échanges ont été riches et les contacts prometteurs. Les visiteurs avaient beaucoup de questions très concrètes, auxquelles nous avons pu répondre. Reste désormais à transformer l'essai en contrats et partenariats. »

Jeanne Lepeintre
– Responsable Communication Détenteurs chez **ecosystem**



Accompagner la modernisation des infrastructures pour renforcer les capacités de tri

Dans le cadre du renforcement des capacités de tri, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour identifier un nouveau partenaire dans la région Ouest. Ce processus a abouti à la sélection du site Paprec La Neuve-Lyre (27), actuellement en construction, ainsi que du site Paprec Pont-Sainte-Maxence (60) pour la phase de transition. Le nouveau site de Paprec La Neuve-Lyre disposera à terme d'une solution de tri mécanisé des batteries, renforçant ainsi sa capacité à traiter des flux toujours plus diversifiés.

D'autre part, le contrat avec le site de tri exploité par l'association ADLCA, partenaire d'**ecosystem**, a été renouvelé afin de sécuriser les volumes remis dans le cadre de la construction de son nouveau site à Nance (39).

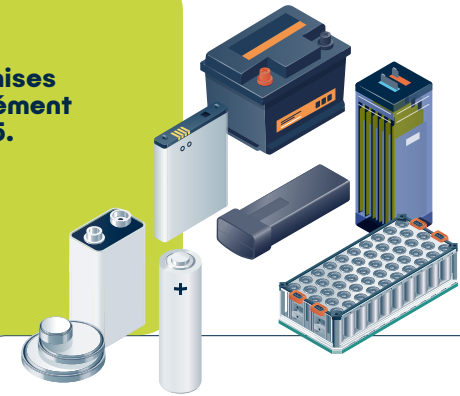
Ce nouveau site permettra non seulement d'augmenter les capacités de tri, mais aussi d'améliorer les conditions de travail des opérateurs et de renforcer la prévention du risque incendie.

¹ – Digital Product Passport (Passeport produit digital).

Nouvelle REP Batteries : les 5 infos clés

1. 5 catégories de batteries soumises à la REP, toutes couvertes par l'agrément obtenu par ecosystem en août 2025.

- Portables (piles et accumulateurs portables)
- Moyens de transport légers (MTL)
- Véhicules électriques et hybrides (VEH)
- Starting, Lighting, Ignition (SLI)
- Industrielles



2. Un passeport numérique pour les batteries les plus puissantes

À compter du 18 février 2027, les batteries de véhicules électriques, de transports légers et industrielles d'une capacité supérieure à 2 kWh devront disposer d'un passeport numérique.

Pour plus d'infos sur l'expérimentation menée par ecosystem sur le DPP EEE, voir page 25.

3. Des objectifs ambitieux en matière de recyclage et de valorisation

Le règlement fixe des seuils d'efficacité à atteindre pour le recyclage de matériaux spécifiques issus des batteries, à compter du 31 décembre 2027 :

90 % de valorisation du cobalt, du nickel, du cuivre et du plomb, et **50 %** du lithium.

4. Des obligations d'étiquetage et d'information renforcées

Chaque batterie devra afficher des informations précises : type de chimie, capacité, durée de vie estimée, instructions de collecte, présence de substances dangereuses et éventuels risques de sécurité.

5. Une empreinte carbone calculée et un taux de contenu recyclé encadré

Le règlement impose un calcul de l'empreinte carbone pour certaines catégories de batteries, selon une méthodologie harmonisée qui sera précisée par voie d'actes délégués. Il fixe également des seuils progressifs de contenu recyclé pour des matériaux stratégiques comme le cobalt, le lithium, le plomb ou le nickel, avec des objectifs chiffrés à atteindre dans les prochaines années.



Défi
#2

Soutenir la réparation et le réemploi pour prolonger la vie des équipements

LE DÉCRYPTAGE

Réparer plus facilement pour prolonger la vie des équipements

La réparation a gagné en légitimité, sans encore devenir pleinement un réflexe. En 2025, 91 % des Français en ont une bonne image, mais seulement 27 % disent y recourir spontanément¹. Le coût et le manque de réparateurs à proximité restent les deux principaux freins. Depuis le lancement du Bonus Réparation² fin 2022, **ecosystem** agit précisément sur ces obstacles pour rendre la réparation plus simple, plus visible et plus accessible.

Trois ans après son lancement, la dynamique se confirme. Près de 1,9 million de réparations ont déjà été soutenues au 31 décembre 2025, grâce à 62,4 M€ de Bonus Réparation versés et à un réseau de près de 9 000 points de réparation labellisés QualiRépar sur tout le territoire. Pour accélérer ce mouvement, **ecosystem** a d'abord travaillé sur l'offre. La simplification du référentiel et du processus de labellisation, travaillée avec Ecologic et les fédérations professionnelles au cours de l'année 2025, a permis de le rendre plus lisible et de lever les barrières à l'entrée des petits réparateurs. Comme le résume Matthieu Dutry, Responsable Développement Offre Réparation chez **ecosystem**, il s'agit de « déconstruire les images d'exclusivité, de complexité, de coût de la labellisation ». Le maillage progresse notamment grâce à des actions d'animation et un travail de communication important mené de concert avec les fédérations. L'objectif est clair : densifier le réseau pour rapprocher la réparation des consommateurs, notamment dans les zones périurbaines et rurales.

Pour ancrer durablement la réparation dans le paysage, il faut aussi renforcer la filière. Lancé en mars 2025, le fonds formation EEE soutient à la fois l'arrivée de nouveaux techniciens et l'élargissement des compétences chez les réparateurs déjà en activité. Dans un contexte de tension sur ces métiers, avec un besoin estimé de 3 000 à 5 000 techniciens supplémentaires à former d'ici à 2030³, cet appui devient un levier clé pour assurer la pérennité du secteur.

La montée en puissance de la filière repose aussi sur une exigence de confiance. En 2025, les contrôles ont été renforcés, pour rendre le Fonds Réparation plus robuste face aux dérives, cela ayant conduit au retrait du label de près de 200 entreprises.

Enfin, pour ancrer le réflexe « réparation », une campagne nationale a été diffusée en juin et en octobre pour orienter les consommateurs vers les annuaires QualiRépar et faciliter le passage à l'acte. *Plus d'informations, voir page 21.*

Le Bonus Réparation continue à jouer son rôle de déclencheur économique. « L'objectif du dispositif est d'aller générer une réparation incrémentale, là où l'appareil n'aurait pas été réparé », souligne Patrick Richard, directeur Clients et Services d'**ecosystem**. Cette logique est aussi un gage d'efficacité des fonds engagés.

Former des réparateurs, sensibiliser les consommateurs et densifier le réseau permettra à la réparation de dépasser le stade de l'intention pour devenir LA solution de prolongation de la durée de vie des appareils.



1 - Étude Observatoire de l'évolution des comportements, ELABE pour ecosystem, septembre 2025.

2 - Le Bonus Réparation est une réduction immédiate appliquée sur la facture, chez les réparateurs labellisés QualiRépar, pour des équipements électriques hors garantie. Le dispositif couvre 71 catégories de produits, avec une aide comprise entre 15 et 60 € selon le type d'appareil.

3 - Source : France Travail.

Thomas Dépannage, la réparation en héritage



Frédéric Thomas
– Dirigeant de Thomas Dépannage

À Tours (37), Thomas Dépannage répare l'électroménager depuis près de soixante ans. En 1992, Frédéric Thomas a repris l'entreprise familiale créée par son père : elle compte aujourd'hui dix salariés, dont six techniciens. Ils interviennent sur le gros et le petit électroménager, et ainsi que sur les appareils dits « bruns »¹. Ici, la réparation est une vraie expertise de terrain, transmise, structurée et exercée avec conviction au quotidien.

Depuis l'arrivée du Bonus Réparation, ce métier a trouvé un nouvel appui. « *Les réparations soutenues par le dispositif ont fortement progressé, explique Frédéric Thomas. Les montants, associés aux réparations éligibles au Bonus Réparation, ont été multipliés par sept depuis 2023, représentent désormais 8 % de notre chiffre d'affaires.* » Il précise que le tournant a été particulièrement visible lorsque le bonus est passé à 50 € pour les gros appareils électroménagers.

Le bonus agit surtout au moment décisif : celui du devis. Beaucoup de clients arrivent déjà avec l'idée de réparer, mais le soutien change l'arbitrage. D'après ses équipes, près d'un devis sur deux n'aurait d'ailleurs probablement pas abouti sans cette aide.

Le dispositif produit aussi un effet de ricochet : un client venu pour un lave-linge découvre qu'un autre appareil ménager aurait pu lui aussi être réparé. Si le bonus ne déclenche pas seul la réparation, il contribue très clairement à l'ancrer dans les usages.

La labellisation QualiRépar a, elle aussi, laissé une trace concrète dans l'entreprise. L'audit qui l'accompagne a conduit Thomas Dépannage à remettre à plat certains points de conformité : cohérence entre devis et conditions générales, affichage, documents internes. « *Cela nous a permis de rehausser la qualité de service* », reconnaît Frédéric Thomas. Dans une entreprise déjà reconnue localement, le label fonctionne ainsi comme un cadre de professionnalisation supplémentaire.

Le Fonds Formation prolonge cette logique. L'entreprise a bénéficié d'un soutien pour un apprenti formé entre 2024 et 2025, et prévoit de renouveler la démarche. « *Même si nous formions déjà avant l'arrivée du dispositif, cela ne fait que renforcer notre volonté et notre capacité à continuer* », souligne Frédéric Thomas.

Que faudrait-il à la réparation pour devenir un réflexe plus largement adopté ? Pour Frédéric Thomas, c'est une question de notoriété : « *Il faut rendre le Bonus Réparation encore plus visible. Car lorsqu'il est connu, il fait la différence.* »



¹ – Ensemble des appareils électroménagers destinés plus particulièrement aux loisirs, et touchant à l'image et au son.

FOCUS PROJETS

Les Journées nationales de la réparation font de la réparation un rendez-vous local et participatif

Les Journées nationales de la réparation (JNR) ont proposé en octobre 2025 plus de 1400 événements gratuits partout en France. **ecosystem** s'est appuyé sur ce temps fort, dont il était mécène, pour rendre la réparation plus visible et plus concrète. À Paris, au festival du Ground Control, **ecosystem** a animé des temps de sensibilisation et développé un jeu de société pédagogique autour des ressources contenues dans les appareils du quotidien.

« **Les JNR permettent de sortir la réparation d'un discours abstrait. Quand on la met en scène dans des lieux conviviaux, elle devient immédiatement plus proche et désirable. On montre qu'elle relève à la fois d'un savoir-faire, d'un usage quotidien et d'une manière plus durable de regarder les objets.** »

Donatien Drilhon
– Adjoint à la Direction de la Communication chez **ecosystem**



Une campagne nationale pour transformer l'intérêt des Français en passage à l'acte

Au printemps 2025, **ecosystem** et Ecologic ont lancé une nouvelle vague de diffusion multicanale de la campagne « Le Bonus Réparation, il va mettre tout le monde d'accord ! ». Pendant trois semaines, les 2300 passages radio ont permis de toucher 25 millions de Français, soit 74 % des 18-59 ans. En parallèle, le dispositif digital a visé 233 millions d'impressions et plus de 1,1 million de clics. **ecosystem** a décidé de mener une deuxième vague de diffusion à l'occasion des JNR. Cette piqûre de rappel a généré 740 000 visites sur ecosystem.eco.



« **La campagne a été pensée pour transformer une adhésion de principe en action concrète. Beaucoup de Français se disent favorables à la réparation, mais hésitent encore au moment de chercher une solution. Notre rôle est de rendre ce parcours lisible, rassurant et immédiatement activable.** »

Marie Fourure
– Chargée de communication chez **ecosystem**

Le Fonds Formation soutient les compétences qui font grandir la réparation

Lancé en mars 2025, le Fonds Formation EEE cofinance les formations des entreprises labellisées QualiRépar, que ce soit pour de nouveaux techniciens ou le renforcement des compétences de leurs équipes. Le soutien peut aller jusqu'à 2250 € ou 3850 € par formation, selon le niveau visé. Les parcours éligibles couvrent un spectre large : technicien réparateur en électroménager et multimédia, réparateur-conseil d'équipements électriques et électroniques, technicien d'après-vente en électroménager et audiovisuel, agent de reconditionnement numérique, ou encore réparateur de produits nomades. Le dispositif est un levier structurant pour faire monter durablement en puissance la filière et densifier le maillage.

Réemploi

LE DÉCRYPTAGE

Faire grandir le réemploi dans un marché en mutation

Le réemploi fait partie des leviers historiques d'**ecosystem** pour prolonger la vie des équipements. La loi AGECE a renforcé le cadre du cahier des charges d'agrément en 2022, avec trois obligations : atteindre un taux de réemploi de 2 % des tonnages mis sur le marché l'année précédente, consacrer 5 % des éco-participations au Fonds Réemploi et Réutilisation, et permettre la mise à disposition de gisement pour les acteurs de la filière. En 2025, **ecosystem** a atteint ce seuil tant sur les équipements ménagers que professionnels, marquant ainsi une étape importante. Il montre aussi que, pour tenir cette performance dans la durée, la filière doit gagner en organisation, en efficacité et en lisibilité.

Le réemploi ne repose plus sur le seul schéma historique du gros électroménager confié à l'économie sociale et solidaire (ESS). « *L'enjeu est de diversifier, à la fois les acteurs que l'on peut accompagner pour développer le réemploi sur les territoires, et les typologies d'équipements, ménagers comme professionnels. Il faut aller là où le marché se développe, de manière agnostique* », résume Patrick Richard, Directeur Clients et Services de **ecosystem**.

L'ESS, toujours centrale dans le secteur du réemploi

La grande majorité du réemploi des équipements ménagers reste réalisée par des structures de l'ESS, dont le soutien financier et la mise à disposition de gisement sont sécurisés par le Fonds Réemploi et Réutilisation. Les acteurs historiques – les réseaux ENVIE et Emmaüs – sont par ailleurs accompagnés depuis 2006 via des accords-cadres et des conventions de développement. L'enjeu est de faire progresser une filière devenue plus large et plus concurrentielle, en maintenant des règles du jeu équitables.

Cette progression vise aussi à élargir le secteur à d'autres typologies d'équipements et d'acteurs. Les appels à projets Réemploi des équipements professionnels, lancés en 2024 et début 2026, cherchent à soutenir le développement de nouvelles filières de réemploi. Les projets, portés par des structures de l'ESS, seules ou en collaboration avec des fabricants adhérents ou des reconditionneurs partenaires, permettent le lancement d'expérimentations et une mise en réseau grâce à un vaste maillage d'acteurs de l'ESS référencés.



2,1 %

Taux de réemploi¹
Le seuil réglementaire de réemploi de 2 % a été atteint sur les équipements ménagers et professionnels

¹ – Le taux de réemploi réglementaire pour les EEE est calculé par rapport aux volumes mis en marché l'année N-1.

Réemploi



Le gisement, au cœur de toutes les préoccupations

Dans ce nouvel équilibre, le gisement reste la question centrale. Il se tend en quantité comme en qualité : les appareils sont conservés plus longtemps, davantage réparés ou revendus entre particuliers, tandis que le nombre et le type d'acteurs du réemploi souhaitant pouvoir y accéder se multiplie. **ecosystem** a donc fait évoluer son cadre d'action pour libérer le gisement tout en posant des garde-fous : les acteurs souhaitant bénéficier d'un soutien au réemploi et/ou d'un accès au gisement doivent être référencés, déclarer le réemploi réalisé, fournir des justificatifs de traçabilité et remettre à la filière (**ecosystem**) les équipements non réemployables. En parallèle, **ecosystem** cherche à optimiser la circulation des flux en identifiant, en amont de la collecte, les sources de gisements qualitatifs pour les orienter vers des structures en capacité de les réemployer. Sur un gisement de moindre qualité, son orientation devient aussi importante que le volume disponible.

Cette évolution va de pair avec une recherche plus nette de performance et d'efficacité. « *Il ne s'agit plus seulement de soutenir le réemploi, mais de réemployer davantage pour un gisement donné et d'optimiser les soutiens engagés* », explique Laure Morice, Responsable des Activités Réemploi. C'est dans cette logique qu'est intervenu le rééquilibrage du barème de soutien au réemploi. Retravaillé avec les parties prenantes, pour une application en 2026, il cherche donc un point d'équilibre plus lisible : continuer à soutenir le réemploi en orientant davantage les aides vers les flux et les opérations qui demandent le plus de travail et contribuent le plus à l'objectif global.

Une trajectoire bien lancée

Pour poursuivre cette dynamique, **ecosystem** a mis en route plusieurs initiatives qui verront leur plein déploiement en 2026. L'éco-organisme a ainsi lancé fin 2025 une offre modulable d'accompagnement des producteurs au réemploi. La traçabilité a, elle aussi, fait l'objet de réflexions pour en faire davantage un levier de pilotage et de performance : mieux suivre l'activité permet d'améliorer l'accompagnement, le soutien et l'orientation des gisements.

L'objectif reste le même : donner à la filière les outils, les règles et les coopérations dont elle a besoin pour changer d'échelle et accompagner son développement progressif.

200

producteurs adhérents ont découvert l'offre d'accompagnement au réemploi lors d'un webinar dédié.

423

acteurs de l'ESS référencés, qui forment un maillage territorial dense, permettant la mise en relation entre acteurs de la filière et structures du réemploi pour le lancement d'expérimentations et de projets collaboratifs



Cylum, la nouvelle vie des luminaires LED professionnels



Olivier Duiquet
– Directeur général de Cylum

Arrivée en 2008 avec la promesse d'une durée de vie de 15 à 20 ans et d'une consommation moindre, la révolution LED a totalement rebattu les cartes de l'éclairage, en particulier professionnel, pour lequel la source lumineuse est intégrée à l'équipement. Aujourd'hui, le secteur en est à ce moment charnière où les premières générations font face à leur fin de vie, avec pour horizon la mise au rebut. « C'est la face cachée de cette révolution constate Olivier Duiquet, Directeur général de Cylum. Quand la LED dysfonctionne, c'est tout le système qu'il faut changer. » Une situation qui l'a poussé à imaginer une autre voie : prolonger la vie des luminaires.

Fondé en 2025 par Olivier Duiquet, avec l'appui du fabricant français Odéli, Cylum est un acteur de l'éclairage circulaire, spécialisé dans la réparation, le retrofit et le remanufacturing de luminaires professionnels. Son ambition est claire : remettre sur le marché des appareils capables d'offrir les mêmes performances et garanties qu'un produit neuf, avec un prix 20 % moins cher.

Quand **ecosystem** lance son appel à projets fin 2024, Cylum n'existe pas encore formellement. Le projet est porté par Odéli et deux partenaires issus de l'économie sociale et solidaire, dans la perspective de créer une structure qui relèverait elle-même de cette économie. « La notion de partage de valeur est essentielle à notre projet, qu'elle soit humaine, sociale ou financière », explique Olivier Duiquet.

Cette première année d'existence a permis à Cylum d'étudier le secteur pour avoir une meilleure connaissance des attentes des marchés

potentiels. Cela a amené l'entreprise à retravailler son positionnement pour créer un stock et assurer une disponibilité des produits. « L'appel à projets nous a permis de commencer à capter du gisement, d'installer les premières briques logistiques et d'ouvrir des portes dans les circuits d'approvisionnement. »

Pour construire un modèle économique solide, Cylum s'est également orientée vers des gisements qualitatifs présentant une vraie valeur technique, patrimoniale ou économique. « L'appui d'**ecosystem** a été déterminant dans la crédibilité apportée à notre démarche. » résume Olivier Duiquet.

Prochaine étape : la mise en ligne du catalogue, qui concrétise une offre née des gisements captés et retravaillés au cas par cas, avec des références qui évoluent au fil des luminaires disponibles.

À son échelle, Cylum tente de répondre à la question laissée en suspens par la révolution LED : que faire de ces millions d'appareils que l'on pensait durables, mais que l'on a appris à jeter ?



REuse Economy Expo, un rendez-vous pour structurer la filière

ecosystem était partenaire majeur du salon professionnel REuse Economy Expo, en mai 2025, pour une édition autour du thème « Rendre le réemploi rentable à grande échelle ». Cet événement réunissait pour la première fois plus de 3 000 participants pour connecter les acteurs et les solutions, afin de coconstruire et développer les modèles économiques du réemploi. Cette édition a mis en avant quatre secteurs, dont un espace de 400 m² consacré aux EEE et orchestré par **ecosystem** avec près de 20 exposants partenaires. **ecosystem** y a tenu un rôle central pour animer les échanges, partager ses retours d'expérience et présenter ses initiatives et solutions innovantes, via l'organisation de 16 *masterclass* et d'une conférence portant sur la traçabilité dans l'économie circulaire. Une opportunité unique pour démontrer concrètement son rôle structurant dans la filière du réemploi.



Passeport digital produit : une solution de traçabilité pour favoriser le réemploi

Lancée en novembre 2024, en collaboration avec Fnac-Darty, Beko, Envie, Doneo et GS1, l'expérimentation du passeport digital produit s'est poursuivie en 2025, et accélérée depuis début 2026, avec 600 000 passeports déployés à fin avril 2026.

Ce dispositif – qui prend la forme d'un QR code apposé sur les appareils – permet aux consommateurs, mais également aux différents acteurs de la chaîne de valeur, d'accéder à des informations sur les différentes étapes de la vie de l'appareil (fabrication, vente, réparation, réemploi, etc.), les caractéristiques du produit et les services liés. L'objectif est de lever les craintes des consommateurs liées à l'achat d'appareils de seconde main, et d'accompagner les différents acteurs, notamment les fabricants, dans leurs obligations futures liées au nouveau règlement européen sur l'écoconception des produits durables (ESPR).



« REuse Economy Expo joue un rôle clé parce qu'il met autour de la même table des acteurs qui n'ont pas toujours l'occasion de se parler : ESS, fabricants, distributeurs, reconditionneurs, experts et institutionnels. Pour **ecosystem**, c'est un moyen concret d'accélérer les coopérations et de faire circuler plus vite les solutions qui structurent la filière. »

Laure Morice
– Responsable Activités Réemploi chez **ecosystem**

La réparation en 2025

Label QualiRépar

1248

entreprises labellisées au 31 décembre 2025,
dont **101** en 2025,

qui représentent :

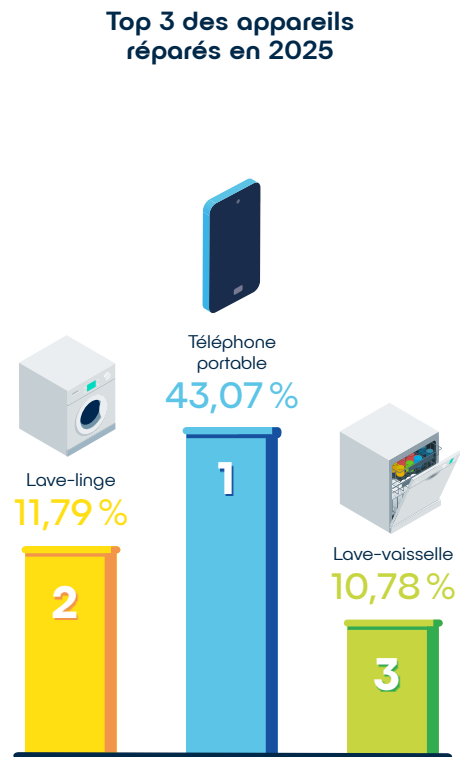
- **8 907** points de réparation,
- **19 003** techniciens, dont **4 458** itinérants

Bonus Réparation

978 925

réparations ont pu bénéficier d'un Bonus Réparation,
en 2025, pour un total de **32 939 034 €** dont :

- **516 664** Bonus Réparation versés par **ecosystem**
- **35,7 €** Bonus Réparation moyen versé par **ecosystem**
- pour un total de **18 467 807 €**



4,71/5

Note moyenne de satisfaction des consommateurs suite à une réparation ayant bénéficié du Bonus Réparation

Fonds Formation

423

personnes ont pu bénéficier d'une formation cofinancée par le Fonds Formation :

Plus de **140 000 heures** de formations cofinancées

402 858 € de financements versés par **ecosystem** (soit 50 % des cofinancements)

Le réemploi en 2025

Ménager

22 090 tonnes

d'appareils ménagers réemployés en 2025
(soit 22,7 millions d'appareils),

- dont **13 176 tonnes** d'appareils réemployés par les acteurs de l'ESS (soit 1,6 million d'appareils)

403

acteurs de l'ESS référencés,

- dont **33** nouvelles structures en 2025,

15,6 m€

de soutiens engagés au titre du Fonds Réemploi et Réutilisation

et **1,1 m€** d'actions complémentaires

1 225 tonnes

d'équipements réemployés par les producteurs et distributeurs adhérents

341 points d'enlèvements distributeurs fléchés pour réemploi, vers 93 structures de l'ESS



Professionnel

4 605

tonnes d'appareils professionnels réemployés,

- dont **377 tonnes** par des acteurs de l'ESS

20

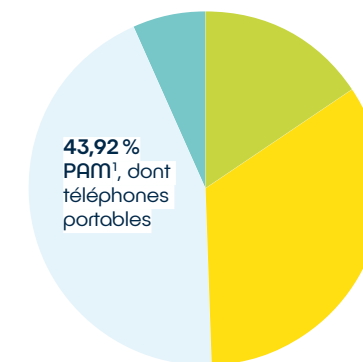
acteurs de l'ESS référencés

Au titre du Fonds Réemploi et Réutilisation

478 k€

de soutiens engagés en 2025

Répartition du réemploi d'EEE Ménagers (en tonnes)



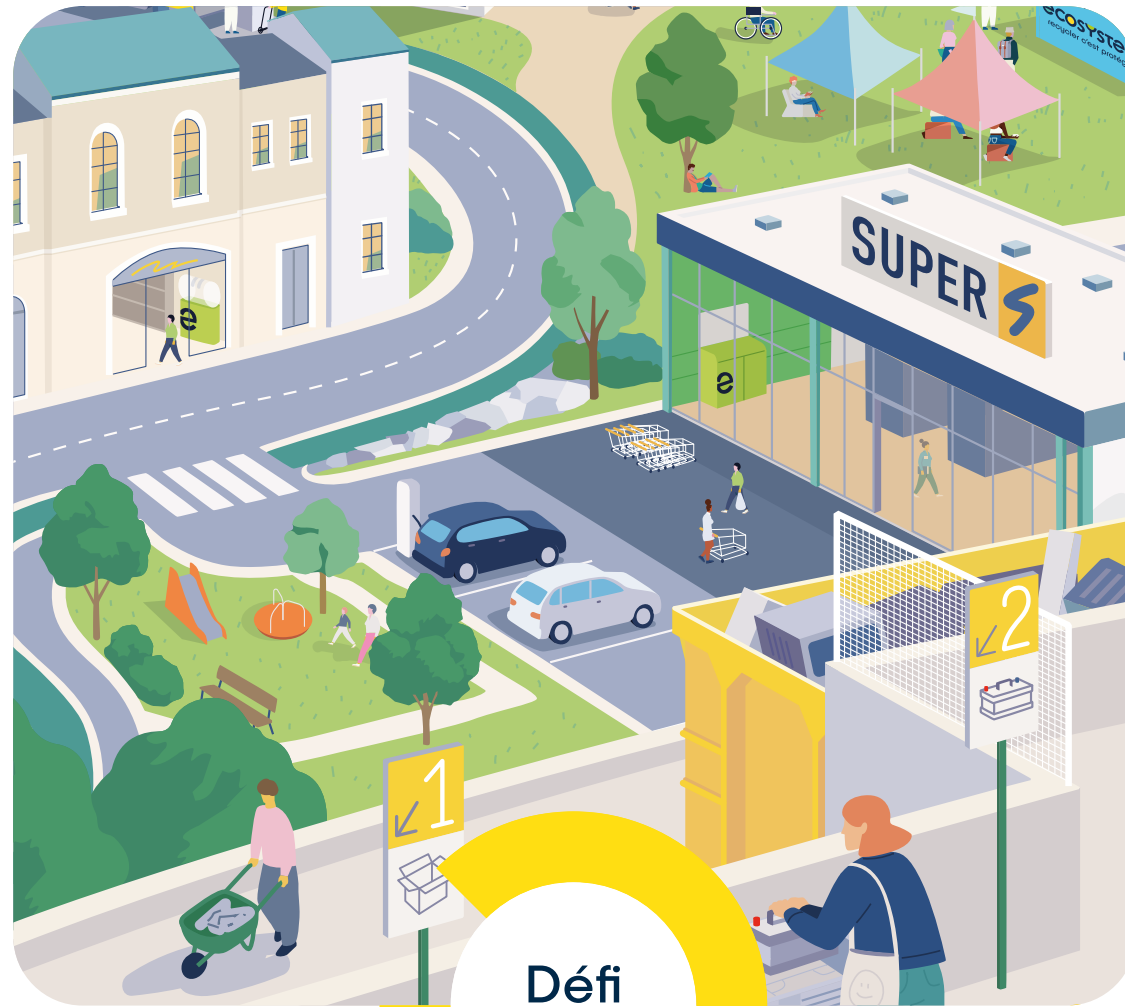
33,80 %
GEM HF²

15,72 %
GEM F³

6,55 %
écrans



1 - Petits appareils en mélange. | 2 - Gros électroménager hors froid. | 3 - Gros électroménager froid.



Défi #3

Adapter la collecte aux territoires

LE DÉCRYPTAGE

Un maillage territorial dense, structuré et animé au quotidien

La performance de collecte d'**ecosystem** repose avant tout sur la proximité et sur un maillage territorial dense, qui lui a permis d'atteindre en 2025 l'objectif réglementaire de 65 %. « L'animation de ce réseau s'appuie sur une équipe interne d'une trentaine de responsables régionaux – Collecte et Opérations – sur le terrain, indique Olivier Mallet, Responsable du Pilotage Territorial (région Est-AURA). Des collectivités locales aux distributeurs, en passant par les structures de l'ESS et les gestionnaires de déchets, ces équipes assurent le suivi des partenaires de la collecte (publics et privés), avec plus de 1200 rendez-vous qui ont pu être réalisés dans l'année. » À ces forces vives internes s'ajoutent une dizaine de chargés de mission d'Optae, un bureau d'étude et de conseil en collecte, dont les équipes opèrent un suivi opérationnel des points de collecte (5000 visites effectuées en 2025). Une seconde équipe de sept ambassadeurs de l'agence Magnitude, experte en prestations de force de vente supplémentaire, *merchandising* et *retail*, accompagne les distributeurs partenaires auprès desquels plus de 7000 visites ont été réalisées en 2025. Ce dispositif national compte également des facilitateurs mobilisés dans les DROM-COM, pour y déployer une logistique adaptée aux contraintes locales.

En tout, ce sont ainsi près de 50 personnes qui garantissent une présence de proximité auprès de l'ensemble des acteurs de la collecte.

Des canaux diversifiés pour une captation optimale des équipements

Toucher tous les publics suppose de multiplier les canaux de collecte : c'est le pari qu'**ecosystem** a tenu en 2025. Après des collectivités locales, cette approche s'est concrétisée par un soutien actif à la mission de collecte.



« Il s'agissait de soutenir leurs actions d'information pour favoriser les gestes de tri et, plus généralement, de les aider dans leur mission de collecte, explique Patrick Richard, Directeur Clients et Services. Nous les avons appuyés dans leur lutte contre le vol et le pillage, ainsi que dans leurs demandes d'aide,



Une cinquantaine de personnes sur le terrain pour animer le réseau et accompagner les partenaires de la collecte



65,2 %

Taux de collecte¹ des EEE Ménagers et Professionnels
Plus d'informations, voir page 33

¹ – Taux de collecte réglementaire calculé sur la base des volumes mis sur le marché par les producteurs adhérents sur les 3 dernières années.

pour la vidéoprotection, la diffusion de la signalétique et des guides de tri, ou la mise à disposition de conteneurs maritimes sécurisés, par exemple », complète Olivier Mallet.

Les détenteurs professionnels ont, eux aussi, poursuivi leurs efforts grâce aux dispositifs d'**ecosystem** : réseau de points de collecte pour les petits volumes, gestionnaires de déchets ou centres de regroupement industriels pour les collectes plus importantes... Avec une deuxième version plus aboutie lancée fin 2024, la plateforme de mise en relation quiveutmesdechets.fr a confirmé sa pertinence auprès des détenteurs professionnels : 435 demandes publiées ont généré la collecte de 26,6 tonnes d'équipements.

Les solutions spécifiques destinées aux particuliers ne sont pas en reste. En Île-de-France, en métropole lyonnaise et en région PACA, le dispositif de collecte à domicile gratuit jedonnelectromenager.fr a amplifié sa montée en puissance avec 125 129 appareils collectés



(4 688 tonnes), soit une progression de 26 % par rapport à 2024. Le dispositif national jedonnelectromenager.fr permet, quant à lui, d'expédier gratuitement ses téléphones non utilisés afin qu'ils soient réemployés ou, à défaut, recyclés. 212 collectes solidaires de quartier, d'appareils destinés au recyclage ou au réemploi, ont par ailleurs été organisées dans les grandes métropoles. Une logique de complémentarité qui, en 2025, a permis de capter un maximum de gisements.

Une collecte sécurisée, assurée en toutes circonstances

Quelles que soient les circonstances, la collecte continue : **ecosystem** l'a encore prouvé en 2025. Le dispositif CATNAT, consacré aux catastrophes naturelles, a été activé dès le début de l'année après le passage du cyclone Chido à Mayotte, puis lors des inondations dans l'ouest de la France et en Île-de-France en janvier, et enfin lors des crues en Ardèche et dans le Rhône à l'automne. Mobilisées pour ces situations exceptionnelles, les équipes l'ont aussi été pour sécuriser le gisement, en collaborant notamment avec l'OCLAESP (l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique) au démantèlement d'une vaste filière illégale entre la France et la Roumanie. « À l'issue de la procédure judiciaire, nous avons procédé à l'évacuation urgente d'un entrepôt où étaient recelés une quantité record d'électroménagers », témoigne Sébastien Partida, Responsable de la Stratégie Opérationnelle. Cette sécurisation passe aussi par la réparation annuelle de 200 à 250 conteneurs maritimes dégradés par des actes de vandalisme. « Nous devons être là où les équipements se trouvent, avec des solutions adaptées à chaque situation », résume Patrick Richard. Cette stratégie a valu à **ecosystem** de franchir un cap historique en 2025.



45 000

points de collecte dont **3 000** déchetteries couvrant l'ensemble de la métropole et des DROM-COM pour faciliter la collecte des équipements usagés

Après le passage de Chido à Mayotte, un dispositif hors normes



Abdel-Aziz Ousseni
– Maoré Territoires

Face à la catastrophe naturelle qui s'abat sur Mayotte le 14 décembre 2024, **ecosystem** déploie une réponse collective portée par une mobilisation inédite. Dès le rétablissement des communications avec le territoire, le 28 décembre, l'équipe **ecosystem**, dont Christophe Caignard, Responsable Collecte DROM-COM, reprend contact avec l'opérateur logistique et le facilitateur sur place, puis met en place des réunions hebdomadaires avec le SIDEVAM (Syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets de Mayotte) et la DEALM (Direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement et de la mer de Mayotte). « Dans de telles circonstances, priorité est donnée aux aspects sanitaires et alimentaires, explique-t-il. Le plan CATNAT d'**ecosystem**, qui consiste à travailler avec les pouvoirs publics et identifier les zones sur lesquelles s'appuyer pour regrouper les déchets, n'est intervenu qu'après. »

Le process est présenté le 16 janvier, et les sites de regroupement identifiés mis en œuvre le 4 février, avec l'aide de Maoré Territoire, la société dont dépend le facilitateur local. C'est aussi à cette étape qu'intervient le chiffrage des besoins. Épaulés par l'armée, la sécurité civile et les entreprises de travaux publics, les éco-organismes débutent le tri en mars sur Petite Terre, puis en avril sur Grande Terre. « On a participé au-delà de nos prérogatives, en solidarité avec le territoire, mais aussi pour évacuer au plus vite, se souvient Christophe Caignard. Normalement, on vient chercher du déchet trié, mais là, tout était mélangé : matériaux de construction, pneus, bidons... »

Une première collecte a lieu à Bandraboua, dès le 20 mars. Les containers, arrivés directement sur les sites de regroupement le 7 avril, sont chargés le 18, puis expédiés avec Mer Union, le 5 juin. Au 31 décembre 2025, 470 tonnes de DEEE liées à Chido ont pu être ainsi collectées et exportées par **ecosystem**, s'ajoutant aux 450 tonnes relevant de la collecte classique. Un exemple de mobilisation exemplaire, à la hauteur d'une situation exceptionnelle.

« Notre rôle de facilitateur est de faire le lien entre **ecosystem** et les acteurs locaux. Après Chido il y avait de nombreuses zones où étaient déposés les déchets. Nous avons collaboré avec les collectivités pour passer à quatre points fixes, et avons été au-delà de notre rôle habituel en contribuant à leur évacuation. À cette situation d'urgence s'ajoutent les flux habituels. Aujourd'hui encore, malgré les efforts mobilisés, la situation n'est pas revenue à la normale. »

Abdel-Aziz Ousseni



FOCUS PROJETS



En Guyane, une collecte en hélicoptère pour répondre aux contraintes topographiques

Dans les DROM-COM, pour s'adapter à la topographie ou la difficulté d'accès de certaines zones, il est parfois nécessaire d'organiser des collectes exceptionnelles. Ce fut une nouvelle fois le cas en mai 2025 avec une collecte en hélicoptère réalisée pour EDF à Saül, en Guyane, en collaboration avec d'autres éco-organismes. En tout, 5,2 tonnes de DEEE Professionnels ont été collectées par ecosystem à cette occasion.



« Pour cette demande spécifique, on s'est appuyés sur notre réseau de facilitatrices. Ce sont elles qui ont contacté les différents éco-organismes adaptés aux différents flux, fait faire des devis, pris contact avec une association locale, Kwala Faya, pour le travail de conditionnement et de mise dans les filets... Une telle opération demande au moins trois mois de préparation. »

Christophe Caignard
- Responsable DROM-COM chez ecosystem

Cubes à piles : distribution ciblée dans les territoires à faible taux de collecte

Entre le 31 mars et le 10 avril 2025, ecosystem a distribué près de 1,5 million de cubes à piles dans les boîtes aux lettres des habitants des Ardennes, de la Loire, de la Gironde, de l'Aisne, des Pyrénées-Atlantiques et du Tarn-et-Garonne. Ces petits dispositifs domestiques, en carton, viennent s'ajouter aux 10,5 millions d'exemplaires déjà distribués depuis 2021 dans les départements où, selon les données Ademe, le taux de collecte est inférieur à la moyenne nationale. Chaque année, de nouveaux départements sont couverts par cette initiative, qui vise à encourager l'apport en points de collecte des piles et batteries usagées.



Collecte des ampoules : un challenge pour mobiliser les magasins et encourager le recyclage

ecosystem a mené, en décembre 2025, une campagne de terrain avec un objectif clair : assurer des dispositifs de collecte opérationnels, visibles et accessibles pour les Français. Concrètement, 847 enseignes de proximité ont été embarquées dans un challenge pour valoriser leur engagement et leur mobilisation. Au programme, également : une amplification géolocalisée sur les réseaux sociaux, mettant en avant les enseignes participantes pour inviter les internautes à y déposer leurs ampoules. Ces deux opérations ont contribué à toucher plus de 15 630 000 personnes.

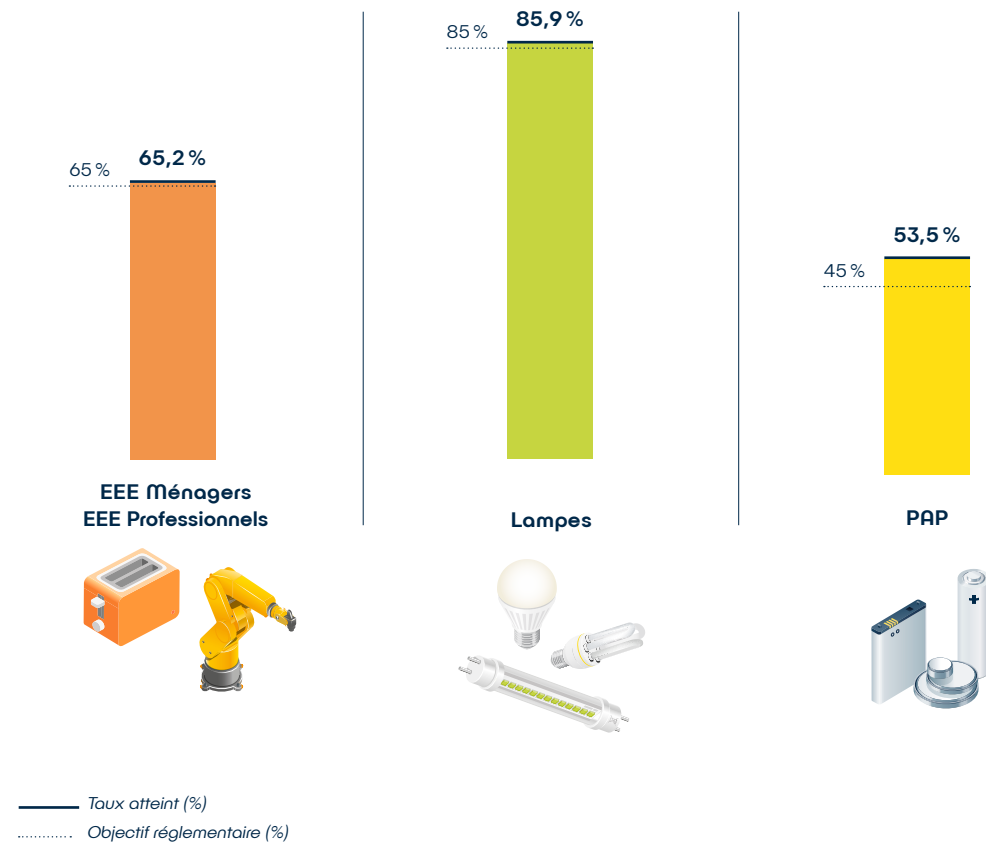
La collecte en 2025

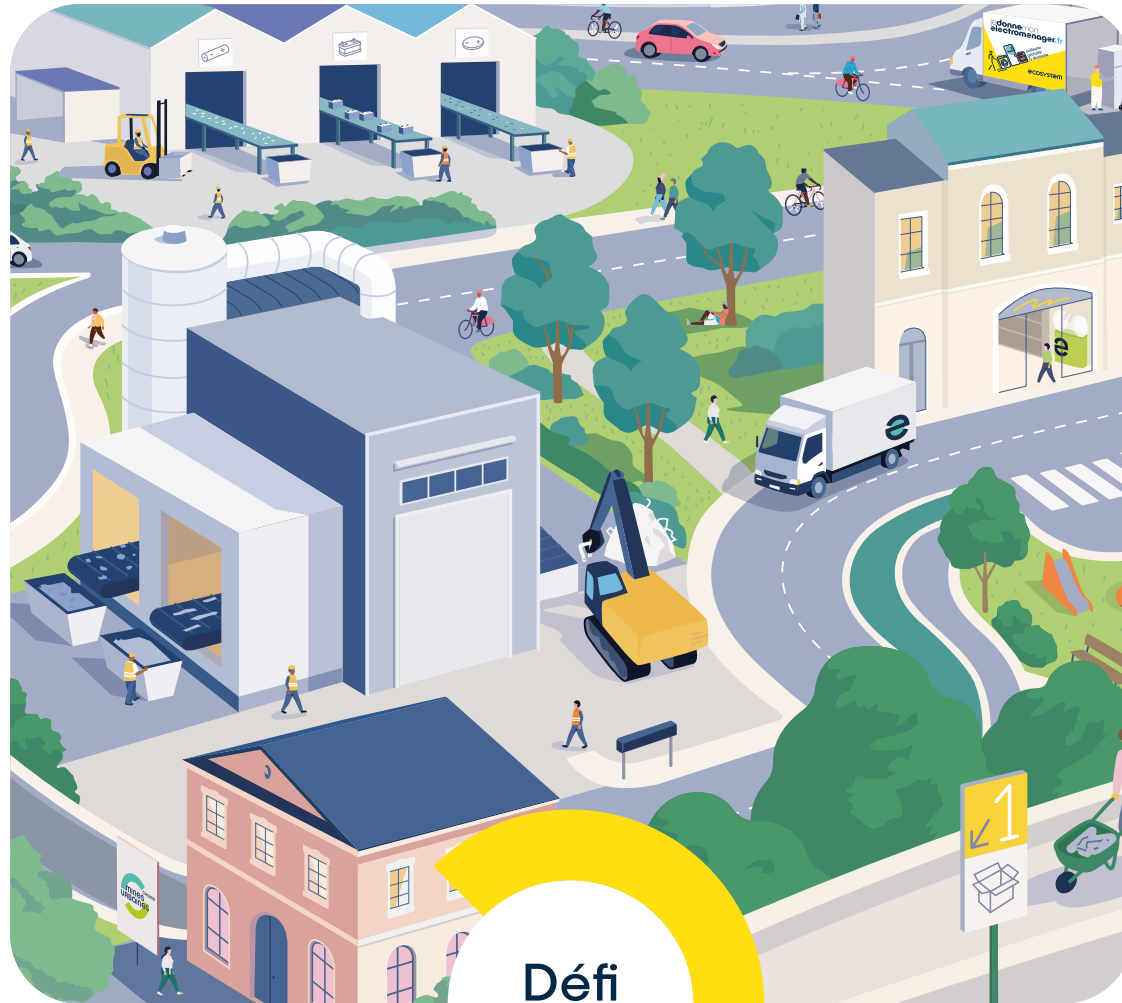
Tonnes collectées par secteur

	2024	2025	Évolution	Unités collectées
EEE Ménagers	694 815	703 510	+1,3 %	190 347 998
EEE Professionnels	145 744	172 700	+18,5 %	∅/A
Lampes	4 937	4 636	-6,1 %	52 788 985
Batteries	11 155	12 554	+13 %	∅/A
Total	856 651	893 400	+4,3 %	∅/A

Taux de collecte 2025

Le taux de collecte est calculé selon la méthodologie définie par nos cahiers des charges d'agrément : les volumes collectés en année Ω par rapport à la moyenne des mises en marché de nos adhérents sur les 3 dernières années ($\Omega-1$ à $\Omega-3$).





Défi
#4

Encourager l'innovation pour faire progresser la dépollution et le recyclage

LE DÉCRYPTAGE

Vers un recyclage toujours plus qualitatif et sécurisé

La filière des déchets EEE et des piles et batteries affiche des performances solides, avec des taux de recyclage stables¹. Elle aborde aujourd'hui une nouvelle étape : améliorer la prise en compte de chaque matière. Une ambition cruciale au regard de l'intensification des exigences environnementales et réglementaires et de la complexité croissante des équipements traités. Certains matériaux restent en effet encore insuffisamment exploités. Les cartes électroniques, par exemple, représentent environ 2 % des volumes, mais concentrent une part majeure des métaux précieux et stratégiques, pour lesquels il faut encore progresser en termes de tri, d'extraction et de recyclage.

L'enjeu est d'améliorer la récupération de ces matières critiques et stratégiques encore partiellement inutilisées.

« L'économie circulaire ne peut pas rester un concept. Notre rôle est de la rendre concrète, industrielle et opérationnelle à chaque étape de la filière, en allant notamment chercher plus finement la valeur matière là où elle se trouve », souligne Philippe Chemineau, Directeur de l'Exploitation.

Dépollution et complexité croissante des matériaux

Les équipements contiennent des substances dangereuses et réglementées (gaz fluorés, retardateurs de flamme bromés, métaux lourds, ou encore piles et batteries au lithium) qui doivent

être extraites en amont. En 2025, 93 000 tonnes de substances polluantes ont été extraites des DEEE et des lampes traités², puis, selon les cas, détruites dans des installations spécialisées ou enfouies dans des installations sécurisées et contrôlées (installations de stockage de déchets dangereux - ISDD). Parmi ces substances réglementées, 2 000 tonnes de piles et accumulateurs issues des DEEE ont été acheminées sur des sites pour les trier et les recycler.

La complexité des produits, liée à l'évolution rapide des technologies, renforce les défis techniques : capter des substances dangereuses ou à risque présentes en quantités infimes, améliorer la précision du tri ou préserver certains composants pour favoriser leur réutilisation.



La R&D comme levier de transformation

ecosystem assure un rôle fédérateur autour de l'innovation et place la R&D comme levier central pour améliorer les processus existants et anticiper les défis à venir.

« La R&D se concentre sur trois priorités : mieux récupérer les matières critiques, développer de nouvelles filières pour les matériaux complexes et renforcer la traçabilité des impacts », indique Xavier Lantoinette, directeur Recherche & Développement.

La Chaire Mines urbaines, soutenue depuis 12 ans par **ecosystem**, illustre parfaitement cette volonté : par le biais de ses partenariats

¹ - Taux de recyclage et valorisation par filière page 39.

² - Détail des substances réglementées et dangereuses extraites page 39.

étroits avec des grandes écoles (Arts et Métiers, Chimie ParisTech et Mines Paris - PSL), expertises scientifiques, industrielles et économiques se complètent et viennent enrichir celle de l'éco-organisme. *Plus d'informations, voir page 38.*

À titre d'exemple, suite à l'expérimentation menée avec la start-up Mob-E-Scrap en 2024 sur le recyclage des fractions fines (moins de 10 mm) issues du recyclage, la récupération de celles-ci a été intégrée cette année aux cahiers des charges des opérateurs.

ecosystem mène également des expérimentations concrètes pour faire émerger les filières de demain. Parmi elles, les travaux engagés en 2025 sur le recyclage des aimants permanents. Présents dans de nombreux équipements du quotidien, ils contiennent des terres rares stratégiques encore peu valorisées. Leur récupération implique de repenser en profondeur les processus : identifier les équipements concer-

nés, isoler les composants, puis développer des solutions pour extraire et recycler ces matériaux à forte valeur stratégique et environnementale. *Plus d'informations, voir page 38.*

L'émergence des centres de traitement des ballons d'eau chaude traduit également le soutien d'**ecosystem** à la recherche et au développement pour améliorer les procédés de recyclage et de dépollution.

Accompagner les acteurs dans la gestion du risque incendie

Le risque incendie est un enjeu majeur de la filière, face à la multiplication des départs de feu, notamment liés aux piles et batteries au lithium contenues dans les équipements. En 2025, environ deux incendies par mois ont nécessité l'intervention des secours sur des sites de traitement.

ecosystem accompagne les opérateurs dans l'amélioration de la gestion de ce risque majeur. Au-delà des équipements anti-feu, la formation des équipes et l'exécution de plans d'action sont primordiales. C'est sur ce levier qu'**ecosystem** a lancé depuis 2024 des *stress tests* chez les sites partenaires. Ces mises en situation permettent d'observer et d'améliorer les processus, les prises de décisions et les réactions des opérateurs lors des départs de feux. 34 "*stress tests*" inopinés ont été organisés en 2025. Objectif : identifier un départ d'incendie en moins de trois minutes et ancrer durablement une culture du risque.

Par ailleurs, **ecosystem** réalise des fiches de préconisation et contribue à des études sur le sujet, notamment avec le réseau RECORD³.

3 - Réseau mobilisé pour le développement de l'économie circulaire ; acteur national reconnu de la recherche appliquée dans le domaine de l'utilisation efficace des ressources, des déchets et des sols.



Ballons d'eau chaude : une première mondiale née en France



José De Azevedo

- Directeur général des Établissements Decons

En mai 2025 a été inauguré le premier centre de dépollution de ballons d'eau chaude, marquant le lancement d'une nouvelle filière industrielle française. Présents dans près de 16 millions de foyers⁴, ils contiennent des gaz fluorés dont le potentiel de réchauffement climatique peut atteindre jusqu'à 12 000 fois celui du CO₂. Leur libération lors du broyage des appareils en fin de vie génère un impact environnemental majeur.

Faute de solution adaptée, les ballons d'eau chaude rejoignaient majoritairement les circuits classiques de recyclage des métaux, sans dépollution préalable. Pour répondre à cet enjeu, **ecosystem** a lancé en 2022 un appel à projets national visant à concevoir un procédé de traitement en milieu confiné (projet Kheops).

Après deux ans d'expérimentation, les établissements Decons, entreprise spécialisée dans le recyclage des ferrailles et métaux non ferreux, ont été sélectionnés, puis les premiers à se lancer. Le procédé développé repose sur un traitement entièrement sécurisé : les équipements sont broyés dans une enceinte hermétique, les gaz captés, puis liquéfiés avant d'être acheminés vers des installations spécialisées pour destruction à très haute température.

Le 6 mai 2025, le site du Vigeant, en Nouvelle-Aquitaine, est entré en service : le premier site au monde entièrement consacré à cette activité, et la naissance d'une filière industrielle française inédite.

« C'est une grande fierté pour notre entreprise d'avoir lancé cette filière avec **ecosystem** et les autres parties prenantes. Nous avons développé de nouvelles expertises qui nous ouvriront la voie vers de nouveaux marchés. De plus, nous avons doublé nos effectifs et fait monter en compétences nos salariés », indique José De Azevedo, Directeur général des Établissements Decons.

« Nous avons franchi une étape majeure : pour la première fois, une solution industrielle permet de traiter spécifiquement les ballons d'eau chaude, en captant leurs gaz les plus polluants. C'est une avancée concrète, à grande échelle, qui illustre notre capacité à transformer un angle mort du recyclage en véritable levier d'impact environnemental », explique Philippe Chemineau, Directeur de l'Exploitation **ecosystem**.

Le déploiement s'est accéléré tout au long de l'année. Désormais, trois centres sont ouverts - Decons Le Vigeant (86), Renewi Lesquin (59), Derichebourg Bonneuil-sur-Marne (94) -, qui ont permis de traiter 12 700 tonnes en 2025, soit l'extraction et l'élimination de 36 000 tonnes d'équivalent CO₂. Entre 2026 et 2027, trois nouveaux centres Derichebourg ouvriront à Cheminot (57), à Saint-Romain-en-Gal (69) et à Montoir (56). À terme, les six centres de traitement, permettront à pleine capacité de capter 400 000 tonnes d'équivalent CO₂ chaque année⁵.

4 - Source : Gifam (Groupement des marques d'appareils pour la maison).

5 - En incluant ballons d'eau chaude et équipements d'échange thermique.

FOCUS PROJETS

Recycler les aimants permanents pour répondre à l'enjeu des terres rares

En 2025, une expérimentation sur le « Tri du PAM à valeur » est lancée pour, d'une part, isoler les équipements contenant des matériaux critiques, comme les aimants permanents, riches en terres rares, présents dans les trottinettes et hoverboards; d'autre part, pour concentrer les équipements contenant des cartes électroniques de même valeur. En effet, avec des lots homogènes, cela permet d'adapter les procédés, d'améliorer la récupération de matières stratégiques et d'optimiser la performance environnementale et économique du recyclage.

« Trier les équipements selon leur potentiel "matière" permet d'aller chercher des ressources encore peu valorisées. En ciblant notamment les aimants permanents, nous ouvrons la voie à un recyclage plus précis, capable de répondre aux enjeux de souveraineté et de criticité des matières premières. »

Alice Bizouard
– Experte Environnement chez ecosystem



Valoriser les plastiques complexes avec la Chaire Mines urbaines

Développé dans le cadre de la Chaire Mines urbaines, le projet Deeemines a pour objectif de faire émerger une solution innovante pour extraire l'antimoine et le brome des plastiques ignifugés. La création de Deeemines intervient dans un contexte critique, où la rareté géopolitique de l'antimoine se heurte à une demande européenne croissante et à une urgence de sécuriser des approvisionnements locaux. Ces travaux (pour lesquels un brevet a été déposé) ouvrent la voie à de nouvelles filières capables de transformer des déchets incinérés en ressources stratégiques.



« L'enjeu est de lever des verrous technologiques pour préfigurer des solutions industrielles innovantes afin de sécuriser des approvisionnements locaux, tout en répondant aux impératifs de recyclage matière et de réduction des substances dangereuses. »

Marianne Fleury
– Experte Environnement chez ecosystem

Accélérer l'innovation grâce à deux projets européens structurants

ecosystem s'est engagé en 2025 dans deux consortiums européens et y apporte son expertise en analyse environnementale, en mesurant l'impact de nouveaux procédés grâce à des données consolidées depuis plus de 15 ans. L'éco-organisme contribue également à développer la traçabilité avec l'expérimentation collective du passeport digital produit, appelé à devenir un standard en Europe, qui vise à favoriser la réparation et le réemploi des appareils en assurant leur suivi dans le temps.

« Notre participation à ces projets reflète la reconnaissance de notre expertise. Nous apportons un savoir-faire sur la mesure de l'impact environnemental des procédés et sur la traçabilité des produits, si importante pour la mise en place d'une économie circulaire. »

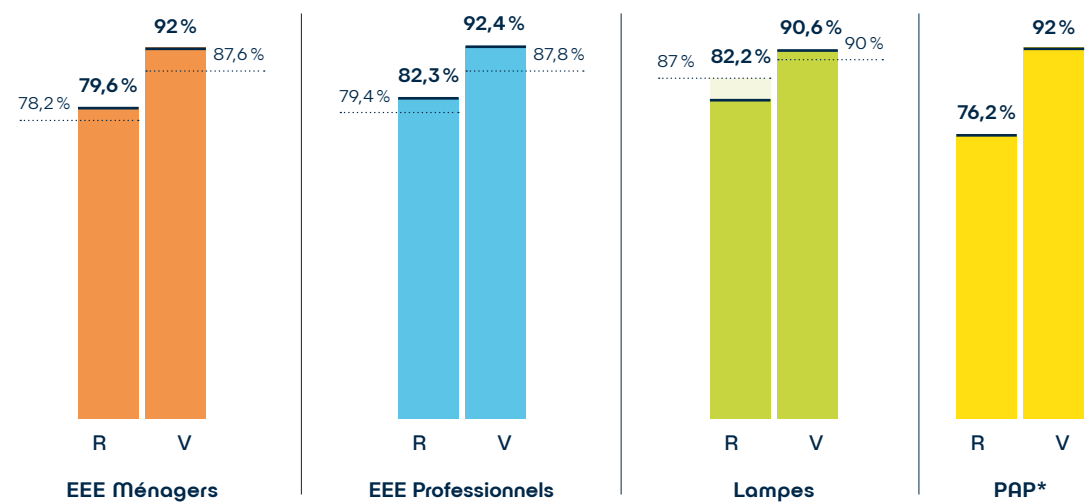
Xavier Lantoinette
– Directeur Recherche & Développement chez ecosystem



Le recyclage et la dépollution en 2025

Substances réglementées et dangereuses extraites des EEE et des lampes	En tonnes
Câbles électriques	13 297,16
Cartes de circuits imprimés	5 831,54
Cartouches de toner	461,96
CFC, HCFC, HFC et HC : gaz extraits en première phase de dépollution	52,51
CFC, HCFC, HFC et HC : gaz extraits en deuxième phase de dépollution	410,16
CFC, HCFC, HFC et HC : huiles contenant des traces de CFC	203,29
Composants contenant des fibres céramiques réfractaires	1,60
Composants contenant du mercure	0,51
Condensateurs contenant du polychlorobiphényle (PCB) et condensateurs électrolytiques contenant des substances dangereuses	447,49
Écrans à cristaux liquides et écrans rétroéclairés par des lampes à décharge	22 715,88
Lampes à décharge	70,30
Matières plastiques contenant des retardateurs de flamme bromés	39 301,93
Piles et accumulateurs	2 177,90
Tubes cathodiques	8 171,58
Total	93 143,81

Taux de recyclage et valorisation



— Taux atteint (%)
..... Objectif réglementaire (%)

R Recyclage/Réutilisation
V Valorisation

* Taux de recyclage et valorisation calculé sur la base des déclarations SYDEREP 2024.



Défi
#5

Accélérer la prise de conscience et les changements de comportements

LE DÉCRYPTAGE

Un observatoire de l'évolution des comportements pour comprendre les usages

Dans le cadre réglementaire de l'agrément de la filière REP des EEE, **ecosystem** doit mener au moins une campagne de sensibilisation nationale et locale par an. « Pour atteindre leurs cibles et leurs objectifs, ces campagnes s'appuient sur l'analyse des comportements des consommateurs, à l'image des travaux de radioscopie réalisés avec Elabe en 2025 », explique Donatien Drilhon, Adjoint à la Direction de la Communication chez **ecosystem**. Au-delà d'une photographie des pratiques de réparation, de don, et de recyclage des appareils électroniques, il s'agissait de comprendre les motivations et les freins, concrets ou symboliques, à leur adoption. Ces travaux ont pris la forme d'un « Observatoire de l'évolution des comportements ». L'étude s'est articulée en trois volets. En avril 2024, une écoute qualitative de l'opinion a d'abord été mise en place, avec quatre *focus group* de huit participants à Paris, Rennes, Lille et Toulouse. Puis, de septembre à novembre 2024, une communauté en ligne de 50 personnes a été suivie et écoutée au quotidien. « Nous souhaitons comprendre pourquoi ils font ou ne font pas tel geste ; pourquoi leurs

actes ne sont pas forcément alignés avec leurs intentions », précise Laurence Bedeau, du cabinet Elabe. Enfin, une étude quantitative a été lancée en février 2025, avec un échantillon de 2500 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine.

Des enseignements clés qui ont influencé les actions de communication

« C'est un outil précieux pour se donner les moyens de faire bouger les lignes et d'adapter ses campagnes de sensibilisation avec les messages les plus justes sur les canaux les plus pertinents », estime Laurence Bedeau, associée du Cabinet Elabe. La radioscopie a par exemple confirmé que la réparation bénéficiait d'une image très positive mais qu'elle restait peu adoptée en pratique. En outre, le levier économique s'avère déterminant, ce qui confirme l'importance de faire connaître le Bonus Réparation.

Autre observation : un attachement émotionnel aux appareils est susceptible de favoriser leur entretien et leur réparation. « Sur ces bases, nous avons donc décidé de renforcer la communication et les actions de sensibilisation relatives à l'entretien et la réparation », relate Donatien Drilhon. Nos campagnes créatives personnifient les appareils pour renforcer l'attachement qu'ils suscitent. » Cet observatoire n'est pas la seule enquête à livrer ses enseignements : l'étude bi-annuelle « Trajectoires », menée en partenariat avec le Gifam (Groupement des marques d'appareils pour la maison) permet elle aussi d'en savoir plus sur les pratiques des Français en matière de réparation, de don pour réemploi et de recyclage.



De quoi adapter les actions de sensibilisation aux pratiques observées

Avec de tels outils d'analyse de l'opinion, des motivations ou des réticences des consommateurs, **ecosystem** dispose d'indicateurs détaillés sur les leviers à activer pour faire évoluer leurs comportements. « *Cela aiguille nos différents dispositifs de sensibilisation auprès du grand public* », confirme Donatien Drilhon.

Ces outils permettent aussi d'évaluer les retombées des actions de sensibilisation elles-mêmes. Ainsi, dans le cadre de son partenariat avec le Tour de France, **ecosystem** mandate Kantar pour mesurer l'impact des actions de sensibilisation

menées lors de la Grande Boucle, comme l'installation de points de collecte de téléphones dans les villes étapes. **ecosystem** est aussi mécène des Journées nationales de la réparation, qui visent à lever les freins psychologiques liés à cette pratique. Pour sensibiliser les jeunes publics, un partenariat a aussi été initié avec Unis-Cité, dans le cadre duquel de jeunes volontaires s'adressent à d'autres jeunes. Et bien sûr, il est important de se mettre à la place des individus et de penser au-delà de nos seules filières. « *Il est urgent de renforcer les initiatives de communication communes entre filières REP* », assure Donatien Drilhon.

C'est d'ailleurs dans le cadre de la dynamique de coopération engagée avec plusieurs éco-organismes qu'a été mise en place la plateforme jerepare.fr, fin 2025. Plus généralement, c'est toute la stratégie de sensibilisation d'**ecosystem** qui, des médias aux réseaux sociaux, se trouve nourrie par l'étude des comportements des consommateurs.



45 % des Français ont déjà pratiqué le don. Parmi eux, **79 %** le font par solidarité, et **66 %** pour l'environnement

91 % des Français ont une bonne image de la réparation, mais seulement **27 %** d'entre eux y recourent, notamment en raison du coût (**61 %** sont de cet avis)



58 % des Français apportent leurs équipements hors d'usage en déchetterie, ce qui en fait le geste éco-responsable le plus répandu



Source : Observatoire de l'évolution des comportements, 2025, Elabe pour ecosystem.

L'HISTOIRE

Les réseaux sociaux, canaux indispensables pour faire évoluer les comportements



Donatien Drilhon
– Adjoint à la Direction de la Communication chez **ecosystem**

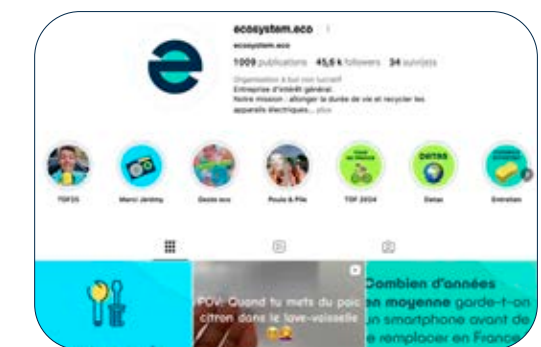
« **A**vec les réseaux sociaux, nous sommes en contact permanent et de façon interactive avec les Français », estime Donatien Drilhon, Adjoint à la Direction de la Communication. Les enseignements livrés par la radioscopie influencent la stratégie de communication d'**ecosystem** jusque sur ces plateformes. « *Ils ont une incidence sur le récit et la façon dont il faut s'adresser aux consommateurs-habitants-citoyens* », explique-t-il.

L'étude confirme ainsi une anxiété environnementale croissante : les Français perçoivent les contraintes (inondations, tempêtes, sécheresse) sans toujours voir les bénéfices personnels. « *Les messages généraux pour dire "C'est bon pour la planète" sont aujourd'hui contre-productifs*, constate Donatien Drilhon. *Il nous faut ramener le message à l'échelle de l'individu, à son bénéfice personnel et à un niveau de proximité indispensable.* » Cela se traduit par des publications qui mettent en avant des informations directement utiles, avec des bénéfices tangibles et une dimension locale : « *On doit être sur des messages du type "Si tu veux te séparer de ton ampoule, c'est possible juste à côté de chez toi"*, illustre Donatien Drilhon. *Et on va prendre une photo du point de collecte en magasin pour montrer qu'il est disponible et opérant.* »

Par ailleurs, les travaux menés avec Elabe confirment l'importance de la psychologie comportementale dans la manière de communiquer. « *Quand on s'attache à l'objet, on l'entretient plus volontiers, on se met à faire attention à la manière*

dont on va s'en défaire, analyse Donatien Drilhon. *De la même manière, on a compris que les gens voulaient bien donner, à condition que le bénéficiaire soit clairement défini. On s'efforce donc de bien communiquer sur les bénéficiaires lorsqu'on met en avant nos opérations de collecte de téléphones, par exemple.* »

Les réseaux sociaux imposent en outre une approche différenciée selon les cibles qu'ils visent. « *Sur Facebook, la cible est plus âgée, souvent féminine et concernée par les problématiques environnementales*, détaille Donatien Drilhon. *Sur Instagram, les utilisateurs sont plus jeunes, mais aussi plus volatiles, moins fidèles. C'est l'univers de la vidéo et des formats courts à 100 %.* » Ses efforts pour produire une communication digitale sur mesure ont porté leurs fruits : en 2025, **ecosystem** est devenu l'éco-organisme français le plus suivi sur Instagram, avec 45 200 abonnés.



FOCUS PROJETS

La SERD 2025, une opportunité pour ancrer de bons réflexes

Ateliers de sensibilisation, animations ludiques ou pédagogiques, Repair Cafés, campagnes de communication ou encore collectes événementielles... À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD), coordonnée par l'Ademe et consacrée cette année aux déchets d'équipements électriques et électroniques, **ecosystem** était aux côtés de ses collectivités partenaires dans toute la France pour soutenir leurs actions concrètes sur le terrain.



« En tout, près de 6 000 événements avaient lieu partout en France pour cette édition 2025. Les initiatives portées par nos collectivités partenaires nous ont notamment permis d'ancrer les bons gestes et de relayer nos solutions, parmi lesquelles jedonnemontelephone.fr, quiveutmesdechets.fr ou le Bonus Réparation, auprès du grand public et des entreprises. »

Jeanne Lepeintre
– Responsable Communication Détenteurs chez ecosystem

**Une 6^e année sur les routes du Tour de France pour ecosystem, partenaire responsable de l'événement**

Durant l'été 2025, **ecosystem** a de nouveau profité de la portée de cet événement sportif pour sensibiliser les Français à la seconde vie des appareils électriques et au recyclage des ampoules, piles et batteries à travers un dispositif d'envergure : camion podium, véhicule pédagogique itinérant, collecte de téléphones au sein de la Caravane et dans les villes traversées... Le Tour de France a notamment permis de générer 600 retombées presse et près de 44,5 millions de vues sur les réseaux sociaux d'**ecosystem**.

« Les bons gestes », une campagne de communication qui incite à l'action

Fin 2025, **ecosystem** a reçu le prix Or de la 2^e édition des Prix Nymphéas de la communication à impact positif, qui a la particularité de croiser l'expertise d'un jury professionnel et le vote de 3 000 citoyens, pour sa campagne « Les bons gestes ». Diffusée en 2024, celle-ci a non seulement généré des millions de vues et de clics, mais aussi donné envie à 79 % des personnes qui y ont été exposées de déposer leurs petits appareils ou ampoules dans un bac de collecte (étude Ifop).

« Notre campagne avait un objectif : transformer la connaissance du bon geste en passage à l'acte. Pour y parvenir, nous avons choisi de nous appuyer sur la psychologie, l'attachement aux objets, et de personifier les appareils pour créer de l'émotion, tout en utilisant l'humour pour porter un message à la fois positif et non culpabilisant. »

Donatien Drilhon
– Adjoint à la Direction de la Communication chez ecosystem

**Les chiffres de la collecte solidaire 2025**

24 000

téléphones collectés lors de la grande collecte solidaire organisée à l'occasion du Tour de France 2025, grâce à la mobilisation de **80 collectivités** et de leurs habitants. Près de **2 500 téléphones reconditionnés** ont pu être offerts à des associations partenaires (CCAS, missions locales, Restos du Cœur, etc.).



Plus de

44 millions

de vues enregistrées sur Facebook, Instagram et TikTok en 1 mois sur le Tour de France, contre 640 000 sur 1 mois traditionnel, soit une visibilité multipliée par près de 70.



600

retombées presse durant le Tour de France 2025, avec une soixantaine d'interviews menées et de journalistes rencontrés pour évoquer les thématiques portées par **ecosystem**.



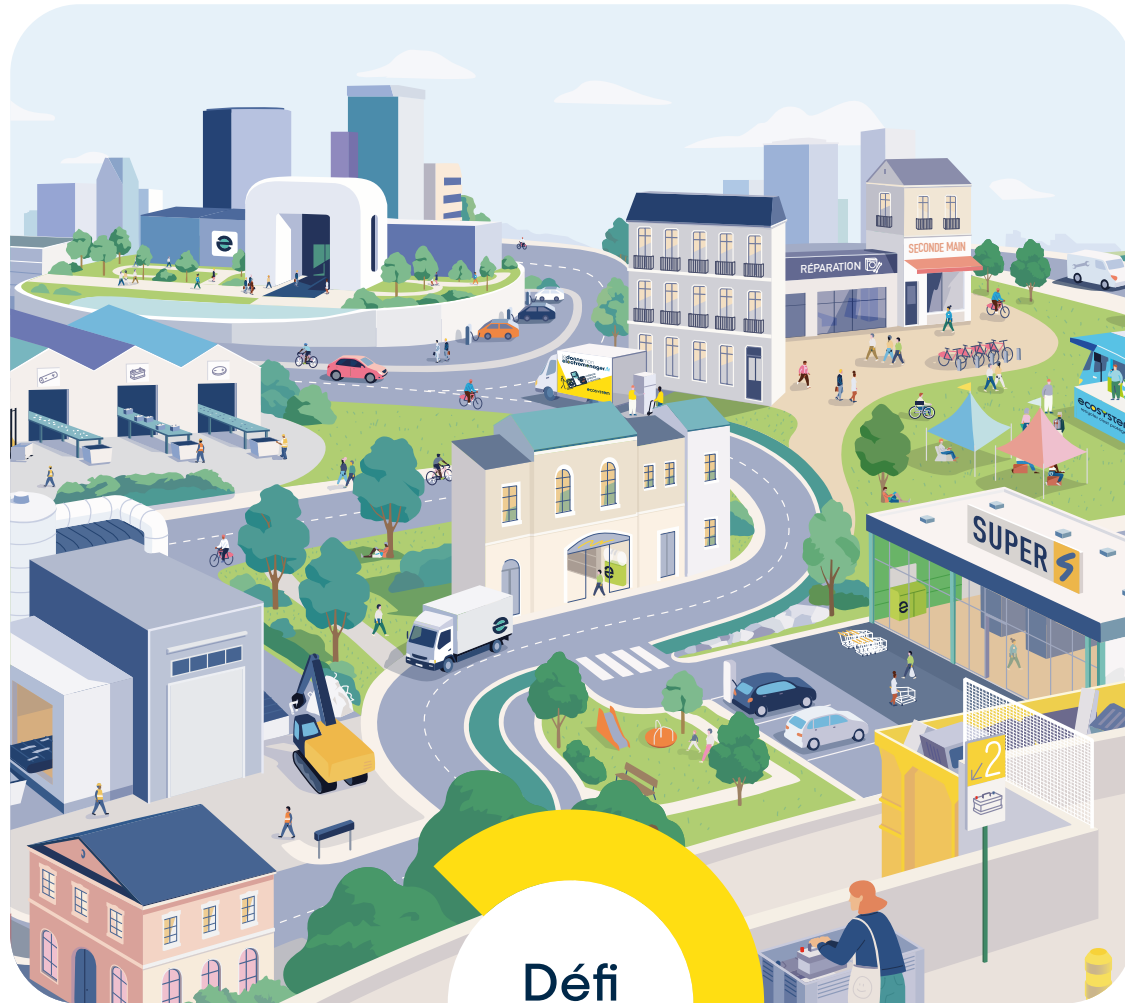
60

millions de vues générées par la campagne « Les bons gestes », diffusée du 17 juin au 31 août 2024, accompagnées de 11 millions de clics d'internautes et de 19 millions de vues sur les réseaux sociaux.



90 %

des Français déclarent avoir une bonne image de l'apport en bac de collecte, selon l'Observatoire de l'évolution des comportements, étude menée par Elabe pour **ecosystem** en 2025.



Défi #6

Faire évoluer nos pratiques et notre organisation pour plus de durabilité

Une stratégie RSE au service des missions d'ecosystem

La stratégie RSE d'ecosystem, élaborée en 2024, vise à renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de conduite des affaires au sein de ses activités. Elle se décline autour de 3 axes et de 12 engagements, offrant une vision globale des actions d'ecosystem en

matière de durabilité. À travers cette stratégie, ecosystem souhaite renforcer les contributions positives de l'organisation tout en pilotant la réduction de ses impacts négatifs, afin de mener ses activités de manière durable.

Économie circulaire

Accompagner le développement de l'économie circulaire

1. Accompagner nos clients – les producteurs – vers la **circularité de leurs produits**
2. Soutenir le développement de la **réparation**
3. Appuyer la progression du **réemploi**
4. Accompagner les changements de **comportements des consommateurs**

Environnement

Préserver l'environnement et s'adapter au climat de demain

5. Étendre et optimiser la collecte des **équipements et batteries**
6. Innover dans le **traitement, la dépollution et l'intégration de matières recyclées**
7. Réduire notre **empreinte environnementale**
8. S'adapter au **changement climatique**

Social

Coopérer pour accroître notre impact social

9. Cultiver notre **capital humain**
10. Engager nos **prestataires et sous-traitants**, pour des pratiques plus durables
11. Contribuer au **développement de compétences**
12. Dialoguer avec nos **parties prenantes et prendre la parole** sur l'économie circulaire

L'analyse de double matérialité

Cette stratégie RSE est issue d'une analyse de double matérialité, menée pour identifier et hiérarchiser les enjeux de durabilité prioritaires pour ecosystem, en tenant compte, d'une part, des impacts générés par l'entreprise sur l'environnement et les personnes et, d'autre part, des effets de ces sujets sur sa performance économique. Cette démarche s'est appuyée sur les normes de reporting de durabilité pour les grandes entreprises (ESRS¹) et porte tant sur les activités propres d'ecosystem que sur sa chaîne de valeur. Voir pages 10-11.

L'analyse, menée en 2024, a mobilisé des parties prenantes internes et externes, incluant des producteurs adhérents, des opérateurs, acteurs du réemploi et de la réparation, un représentant de l'État, une association de consommateurs et des experts en économie circulaire. La liste des enjeux prioritaires et la stratégie RSE qui en découle pourront être actualisées en fonction des évolutions des activités d'ecosystem et du cadre réglementaire applicable.

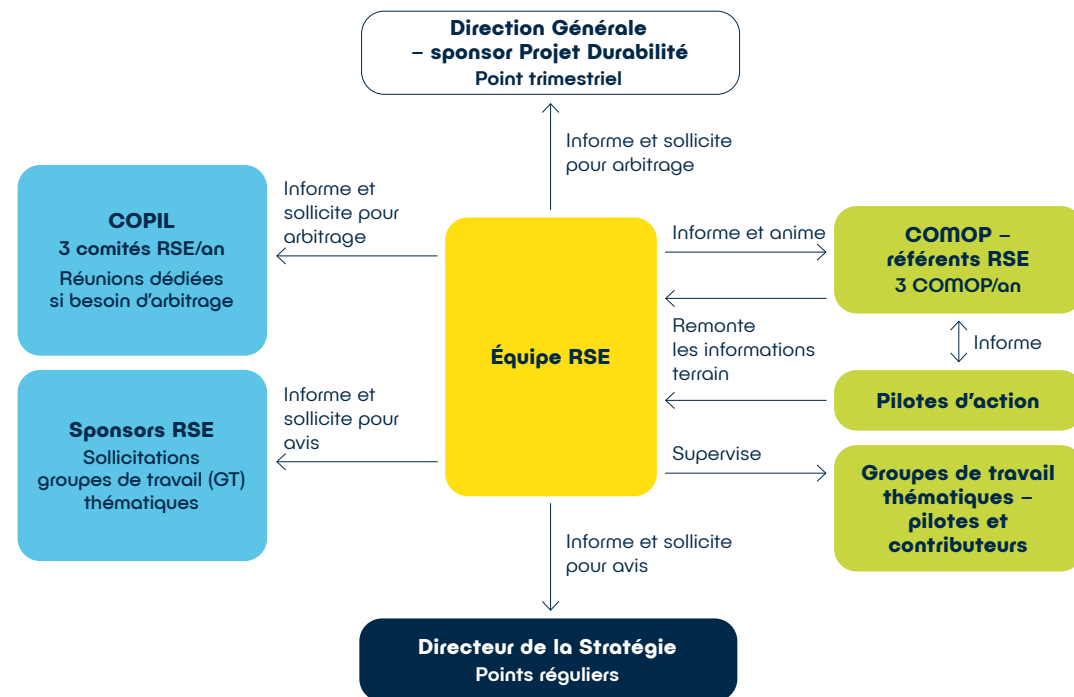
¹ – European Sustainability Reporting Standards.

Gouvernance et dialogue avec les parties prenantes clés

La gouvernance RSE chez ecosystem

Pour faire vivre sa stratégie RSE, **ecosystem** s'appuie sur une gouvernance structurée et collaborative, pour ancrer les enjeux RSE au cœur de son fonctionnement. Cette gouvernance mobilise l'ensemble des niveaux de l'entreprise, du pilotage stratégique aux équipes opérationnelles, afin d'assurer le déploiement concret des engagements. La Direction Générale en assure le sponsoring, garantissant son alignement avec la stratégie d'entreprise. Cette gouvernance repose sur un comité de pilotage (COPIL) composé des membres

du comité de direction, et d'un comité opérationnel (COMOP) qui réunit différentes équipes métiers pour mettre en œuvre la stratégie RSE. La stratégie RSE est progressivement diffusée auprès des collaborateurs à travers des dispositifs de sensibilisation. Depuis 2024, elle est notamment présentée lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants. Tout au long de l'année, des formats complémentaires contribuent à renforcer la diffusion de la culture RSE auprès de l'ensemble des collaborateurs.



Le dialogue avec les parties prenantes clés

Le fonctionnement d'**ecosystem** repose sur sa capacité à faire dialoguer des acteurs variés de la chaîne de valeur – producteurs adhérents, fédérations professionnelles, opérateurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités, pouvoirs publics, associations de consommateurs et de protection de l'environnement, entre autres –, afin de favoriser des approches concertées en matière d'économie circulaire. *Voir page suivante.*

Ce dialogue s'appuie sur des instances structurées, tel le Comité de Parties Prenantes, dont la composition, les missions et le fonctionnement sont définis par la réglementation. Ce comité est animé par **ecosystem** comme un espace clé de partage et de coconstruction. **ecosystem** organise également des échanges plus larges et informels avec l'ensemble de ses parties prenantes.

En complément, l'entreprise développe des relations ciblées avec les organisations professionnelles, afin de relayer les informations auprès de ses adhérents, et participe régulièrement à des événements professionnels, tels que le salon REuse Economy Expo ou les Assises nationales des déchets et de l'économie circulaire, pour partager son expertise et nourrir les échanges avec son écosystème.

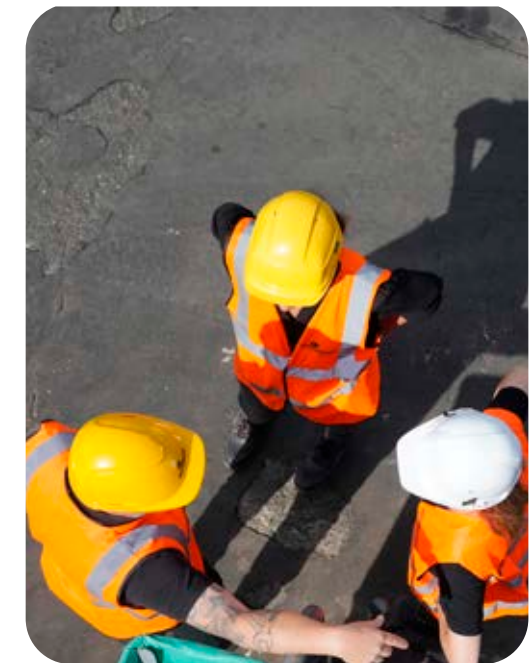
ecosystem contribue également activement aux réflexions autour des évolutions réglementaires et aux travaux et consultations sectoriels, dans un contexte de révision des cadres français et européens, particulièrement de la directive sur les DEEE ou des réflexions sur le Circular Economy Act.

Agir avec responsabilité auprès de ses partenaires

En tant que chef d'orchestre de plusieurs filières REP, **ecosystem** encadre ses relations par des principes d'impartialité, d'équité, de loyauté et de respect. Ces principes sont formalisés dans une charte éthique qui encadre les pratiques et garantit des interactions transparentes et responsables avec l'ensemble des partenaires.

Cette charte couvre notamment les relations avec les fournisseurs et partenaires, la prévention des conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, la protection des données, ainsi que la responsabilité environnementale et les activités politiques. En 2025, aucun incident ou sanction n'a été constaté.

Des actions de sensibilisation et de formation interne favorisent l'appropriation de ces principes par les collaborateurs, et **ecosystem** travaille au renforcement de ses dispositifs pour permettre la diffusion de cette culture d'intégrité.



Préserver l'environnement et accompagner le développement de l'économie circulaire

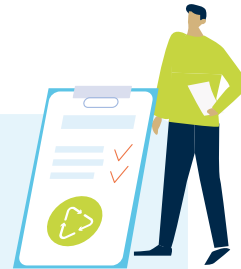
ecosystem agit pour réduire ses impacts environnementaux et soutenir le développement de l'économie circulaire. L'entreprise déploie des actions visant à limiter ses émissions, à améliorer la gestion des polluants et à renforcer les pratiques de réemploi et de réparation, tout en contribuant au développement des compétences dans les métiers de la filière.

- **Objectif 1** : réduire l'impact environnemental de nos activités
- **Objectif 2** : accompagner le développement de l'économie circulaire
- **Objectif 3** : soutenir le développement des compétences dans les métiers de l'économie circulaire

Objectifs 2027

+15 %
de gaz réfrigérants éliminés

+85 %
de captation des gaz issus des équipements collectés



	2023 (année de référence)	2025	Objectif 2027
Émissions de GES ¹ (en kt CO ₂ eq.)	1773	1420	-44 %
Scope 1	0,01 %	0,01 %	0,152 kt CO ₂ eq.
Scope 2	0,00 %	0,00 %	0,002 kt CO ₂ eq.
Scope 3	99,99 %	99,99 %	1 328 kt CO ₂ eq.
Intensité de GES ¹ (émissions de GES par tonne traitée)	2,40	1,59	-39 %
Intensité de GES ¹ (émissions de GES par chiffre d'affaires)	/	2,8	/

1 – GES : Gaz à effet de serre.

Réduire l'impact environnemental de nos activités

Dans le cadre de sa stratégie RSE, **ecosystem** renforce la maîtrise de ses impacts environnementaux, en cohérence avec son modèle d'éco-organisme et les enjeux propres à ses activités.

Contribuer à l'atténuation du changement climatique

En 2025, un plan d'atténuation climat a été construit, sur la base du bilan carbone (scopes 1, 2 et 3) réalisé en 2024, selon la méthode du GHG Protocol. Ce plan a permis à **ecosystem** de fixer des objectifs de réduction et de quantifier les potentiels de réduction associés aux leviers identifiés, en fonction du pouvoir d'action d'**ecosystem**. Les principaux impacts et leviers associés concernent : les gaz présents dans les équipements, les activités de traitement et de dépollution, ainsi que la logistique.

Sur l'activité de recyclage (81 % des émissions de gaz à effet de serre), **ecosystem** agit notamment sur :

- la dépollution des ballons d'eau chaude, via le projet Kheops, et la captation des gaz contenus dans les circuits réfrigérants, qui représentent 42 % des émissions liées au recyclage (soit 34 % des émissions totales);
- le pilotage des prestataires, via les exigences contractuelles et la diffusion de bonnes pratiques, notamment sur la conservation de l'intégrité des équipements.

ecosystem déploie également depuis deux ans un plan d'action dans le cadre du projet FRET21 pour réduire les émissions liées au transport, en optimisant notamment les taux de chargement des camions.

Adapter nos activités aux enjeux du changement climatique

ecosystem a contribué aux travaux sectoriels² menés par RECORD³, en collaboration avec des experts et des acteurs institutionnels, pour identifier les risques climatiques des filières de traitement des déchets, dont la filière DEEE. Ces travaux alimenteront les réflexions d'**ecosystem** sur les futures mesures d'adaptation.

Prévenir les risques liés aux substances polluantes

Dans un contexte où la filière DEEE reste complexe et en constante évolution, **ecosystem** déploie un dispositif consacré à la gestion des substances polluantes présentes dans les produits collectés. Ce dispositif repose à la fois sur une information centralisée, documentée et régulièrement mise à jour, permettant de renforcer la connaissance et le pilotage des risques, et sur la mise en œuvre d'actions opérationnelles. Celles-ci portent notamment sur le cadrage des prestations de dépollution réalisées par les prestataires et sur le contrôle de leur mise en œuvre, incluant en particulier la prévention des incendies liés aux batteries lithium dans les centres de traitement. *Plus d'informations, voir page 35.*

2 – RECORD, Risques et adaptation du secteur de la gestion des déchets au changement climatique en France, 2025, 129 pages, n°23-0819/1A.
3 – Réseau mobilisé pour le développement de l'économie circulaire ; acteur national reconnu de la recherche appliquée dans le domaine de l'utilisation efficace des ressources, des déchets et des sols.

70 % de taux de captation des gaz

644 961 tonnes GES équivalent éliminés par la captation des gaz réfrigérants



Accompagner le développement de l'économie circulaire

Soutenir les projets des producteurs en faveur de la circularité

Dans le cadre de son action en faveur de l'éco-conception, **ecosystem** accompagne ses adhérents dans la prise en compte progressive des enjeux de circularité. L'organisation propose des formats variés – webinaires, newsletters de veille – et un support technique par des experts (via e-mail) pour renforcer l'intégration de la recyclabilité, de la réparabilité et des enjeux de fin de vie dès la conception des produits.

En 2025, des accompagnements ciblés ont été menés auprès de producteurs, notamment Legrand et Dyson France. **ecosystem** a proposé à Legrand des échanges techniques, une visite de site de traitement et des ateliers d'éco-conception, dont l'un consacré au démontage de produits permettant d'identifier des leviers d'amélioration de la réparabilité et de la recyclabilité. L'accompagnement de Dyson France a pris la forme d'une action de sensibilisation auprès de ses collaborateurs, centrée sur la présentation des enjeux de la filière de recyclage des appareils électriques et électroniques en France.

En parallèle, **ecosystem** mène une démarche d'expérimentation avec ses adhérents et partenaires, dont Fnac-Darty, Beko et Envie, notamment à travers le projet de passeport numérique des produits qui est présenté page 25.

Favoriser la réparation et le réemploi

Accompagner le développement du réemploi et de la réparation constitue un levier clé pour allonger la durée de vie des équipements et réduire la production de déchets.

À ce titre, **ecosystem** cofinance un dispositif d'incitation à la réparation, qui s'appuie sur le label QualiRépar. Ce dernier contribue à structurer un réseau national de réparateurs qualifiés, qui peuvent proposer le Bonus Réparation aux consommateurs, afin de réduire le montant de leur facture. **ecosystem** accompagne également les distributeurs dans l'intégration du dispositif dans leur modèle économique, notamment via l'évolution du référentiel QualiRépar, afin d'en faciliter l'appropriation et la mise en œuvre.

Dans le domaine du réemploi, **ecosystem** agit comme facilitateur en organisant la mise en relation entre producteurs, distributeurs et acteurs du réemploi, afin d'optimiser la valorisation des appareils. L'entreprise soutient également les initiatives de l'ESS, participant ainsi à la structuration et à la pérennisation de leurs activités de réemploi. Enfin, **ecosystem** déploie des dispositifs pilotes et des appels à projets permettant de tester de nouveaux modèles et d'en accompagner le passage à l'échelle.

Plus d'informations, voir page 18.

Changer les comportements et renforcer la pédagogie

ecosystem déploie des actions de sensibilisation multicanales (campagnes nationales, réseaux sociaux, actions de terrain et dispositifs expérientiels) visant à informer sur les comportements à adopter pour allonger la durée de vie des appareils électriques et des batteries et assurer leur recyclage. Ces actions, fondées sur des analyses d'opinion et des études sectorielles, sont présentées plus en détail dans la partie dédiée du rapport annuel en page 40.

Plus de

400 k€

alloués à la formation des réparateurs

423 acteurs de l'ESS partenaires



Soutenir le développement des compétences relatives à l'économie circulaire

Mobiliser un écosystème d'expertises

ecosystem agit comme un catalyseur au sein des filières REP, en facilitant les synergies entre acteurs et en diffusant des connaissances utiles. En 2025, l'éco-organisme a renforcé ses actions de montée en compétence auprès des acteurs BtoB via des webinaires consacrés aux évolutions réglementaires et à l'éco-conception, animés par ses experts internes et enrichis par des interventions et apports d'expertise, notamment de l'Ademe et d'entreprises partenaires. Sa participation au salon REuse Economy Expo contribue également à diffuser les bonnes pratiques à travers des conférences sur le réemploi, les modèles circulaires et le passeport produit¹.

ecosystem produit et diffuse de la connaissance par le biais de partenariats techniques et académiques. Par exemple :

- le Master ISIGE (Mines Paris) associe des étudiants à l'analyse de produits (démontabilité, recyclabilité, réparabilité) pour des industriels ;
- le certificat « économie circulaire » des Mines Paris – PSL et Paris Dauphine ainsi que la Chaire Mines urbaines contribuent à la diffusion des savoirs et au renforcement des compétences.



¹ – Plus d'informations, voir page 25.



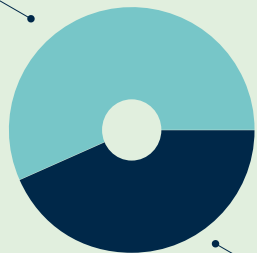
Coopérer pour accroître notre impact social



191 employés **ecosystem** au 31 décembre 2025

- 175 employés avec un contrat permanent
- 5,76 % de stagiaires et d'alternants
- Ancienneté moyenne : 6,2 ans
- 12,35 % de turnover
- 99/100 : index égalité femme/homme

56,5 % de femmes



43,5 % d'hommes

- Ratio de diversité des genres dans le Comité de direction : 60 % hommes et 40 % femmes

4 interventions en lien avec les sujets d'inclusion et diversité

ecosystem s'appuie sur des équipes impliquées au quotidien dans leurs missions. Pour maintenir le niveau d'engagement des collaborateurs, notre politique RH favorise le bien-être, la santé et le développement de chacun. Parallèlement, nous sommes attentifs à la promotion de l'inclusion et de la diversité.

Promouvoir l'inclusion et la diversité

L'inclusion et la diversité font partie intégrante des engagements sociaux d'**ecosystem**, avec une attention particulière portée au handicap. Cette démarche s'appuie sur la feuille de route SensAction-Ailes et sur des outils spécifiques pour accompagner les collaborateurs (guide RQTH¹, livret pour soutenir le retour au travail après une absence de longue durée, supports de sensibilisation).

La démarche a été structurée à la suite d'un diagnostic réalisé avec l'Agefiph², qui a permis d'identifier des axes de progrès et de définir un plan d'action. Elle repose sur le renforcement de la sensibilisation interne, à travers des formations immersives et des dispositifs consacrés, ainsi que sur le développement de pratiques de recrutement plus inclusives pour les managers. **ecosystem** déploie ces actions pour favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi, notamment via l'aménagement des postes.

Cette dynamique se traduit par un taux d'emploi des personnes en situation de handicap en progression significative, passé de 1,7 % en 2023 à 5,36 % en 2025. La démarche sera poursuivie et renforcée en 2026, avec le développement de nouveaux outils, formations et actions de sensibilisation.

1 - Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

2 - Association qui favorise l'insertion et le maintien des personnes handicapées dans le secteur privé.

Offrir à nos collaborateurs des conditions de travail de qualité

ecosystem veille à améliorer en continu les conditions de travail, en s'appuyant sur des référentiels internes tels que la charte informatique, le guide d'exemplarité et le guide relatif au droit à la déconnexion.

Cette démarche se traduit par diverses actions en faveur de la QVCT³ : accord de télétravail pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, webinaires et ateliers de sensibilisation.

Dans un contexte de transformation, **ecosystem** accompagne ses collaborateurs grâce à des actions de communication interne, à des espa-

ces d'échanges et à un parcours d'intégration des nouveaux arrivants facilitant l'appropriation des pratiques et de la culture de l'éco-organisme.

Les dispositifs d'écoute – enquêtes annuelles, sondages ponctuels et proximité des équipes RH et managériales dans une entreprise à taille humaine – permettent d'identifier les axes d'amélioration, de définir des plans d'action adaptés et de renforcer l'engagement des collaborateurs.

En 2026, ces actions se renforceront avec des formations managériales, des ateliers participatifs et la création d'un réseau d'ambassadeurs de la transformation.

Développer les compétences

Chez **ecosystem**, la formation est pilotée par la Direction des Ressources Humaines et s'inscrit dans une démarche de développement des compétences, alignée sur les orientations stratégiques de l'entreprise. Un plan de développement des compétences est élaboré chaque année, articulant les besoins individuels des collaborateurs et les priorités collectives identifiées en interne.

En 2025, les efforts ont porté en priorité sur des formations liées à nos métiers, complétées par une offre de développement des *soft skills*. Dans une logique d'amélioration continue, **ecosystem** poursuit le renforcement de son offre et de ses outils de pilotage, afin de répondre aux enjeux métiers et aux besoins individuels et collectifs.

3 - Qualité de vie et des conditions de travail.

15,5 h de formation en moyenne, par salarié formé



Favoriser l'attractivité et les parcours professionnels

La politique de recrutement d'**ecosystem** vise à diversifier les profils et à favoriser l'accès à l'emploi de publics variés, notamment les personnes en situation de handicap et les seniors. Dans cette perspective, l'éco-organisme participe à des dispositifs spécifiques, tels que des *jobdatings* spécialisés, et développe des partenariats avec des acteurs de l'emploi comme Cap emploi.

ecosystem veille également à soutenir la mobilité interne, considérée comme un levier de développement des compétences et de fidélisation des collaborateurs. L'ensemble des opportunités de

postes est ainsi diffusé en interne; 12 mobilités internes ont été réalisées en 2025.

Afin d'anticiper ses besoins en compétences, notamment sur les métiers en tension, **ecosystem** poursuit par ailleurs le développement de sa marque employeur, en renforçant sa visibilité auprès des talents. Cela se traduit par la participation aux salons « Talents for the Planet » et « Paris pour l'emploi », ainsi que par la valorisation de ses métiers et des parcours professionnels au sein d'**ecosystem**, à travers des témoignages vidéo diffusés sur les réseaux sociaux professionnels.

Proposer un tremplin pour les jeunes talents

ecosystem a mis en place un parcours d'intégration structuré pour les stagiaires et les alternants, combinant accueil RH, accompagnement managérial, *onboarding* digital et journée d'intégration. Intégrés pleinement aux équipes, les étudiants se voient confier des missions responsabilisantes et développent des compétences techniques valorisables, notamment sur des outils tels que SAP, Excel ou Power BI.

Dans une logique d'amélioration continue, **ecosystem** renforce également l'expérience proposée aux alternants, à travers des retours d'expérience réguliers, des échanges sur les perspectives professionnelles post-alternance et le déploiement, en 2025, de l'enquête de satisfaction « Happy Trainees », via la plateforme Choose My Company. Enquête lors de laquelle 100 % des répondants ont estimé que leur expérience leur a apporté de nouveaux *soft skills* leur permettant d'être efficace dans le milieu professionnel.

Référence au standard de reporting

Le *reporting* d'**ecosystem** repose sur une approche de proportionnalité et de pragmatisme, adaptée à la taille de l'entreprise, à la nature de ses activités et à ses enjeux. Les informations et indicateurs sélectionnés et publiés dans ce premier *reporting* RSE l'ont été sur la base de la norme volontaire VSME, des enjeux prioritaires de l'entreprise, des indicateurs spécifiques à l'activité et des informations disponibles en 2025 chez **ecosystem**.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, avec une montée en maturité progressive du *reporting*, notamment à travers l'enrichissement des politiques et des actions existantes, ainsi que via le renforcement des indicateurs de suivi.

Chiffres clés 2025

L'année a été marquée par l'atteinte des objectifs réglementaires de collecte pour les équipements électriques et électroniques, les lampes et les piles et accumulateurs portables ainsi que de réemploi de ces EEE.

Retrouvez ici l'ensemble des chiffres clés de l'année 2025.

Mises sur le marché

	En unités	Évolution vs 2024	En tonnes	Évolution vs 2024
EEE Ménagers	491 281 435	+5,2%	1 077 347	-13,5%
EEE Professionnels	330 622 626	-7,2%	218 572	-1,7%
Lampes	91 642 479	+9,6%	4 466	-16,5%
Batteries	1 379 150 774	N/A*	51 476	N/A*
Total	2 292 697 314		1 351 861	

* Compte tenu de l'évolution du périmètre de la filière REP, l'évolution n'est pas pertinente.

Répartition des producteurs adhérents

	Nombres de contrats d'adhésion	Éco-participations nettes perçues
EEE Ménagers	4 743	338 330 258 €
EEE Professionnels	2 161	30 202 704 €
Lampes	858	22 032 816 €
Batteries	9 076	13 747 678 €
Total	16 838	404 313 456 €

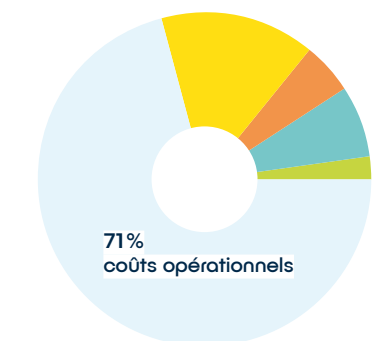


14 666

adhérents au 31 décembre 2025

Répartition de l'utilisation de l'éco-participation

(EEE Ménagers, EEE Professionnels, Lampes et Batteries)



15% soutiens (pour la collecte, le réemploi...)
5% réparation
7% frais de fonctionnement
2% information

Réparation

Label QualiRépar et Bonus Réparation

8 907

points de réparation sur l'ensemble du territoire

19 003

techniciens (dont 4 458 itinérants)

18 467 807 €

Bonus Réparation versés par **ecosystem**

35,7 €

Montant moyen des Bonus versés par **ecosystem**

Fonds formation

Plus de

140 000 h

de formation cofinancées

402 858 €

Financements versés par **ecosystem** (soit 50 % des cofinancements)

Réemploi

Ménager

22 090 tonnes

d'appareils ménagers réemployés en 2025 (soit 22,7 millions d'appareils),

- dont **13 176 tonnes** d'appareils réemployés par les acteurs de l'ESS (soit 1,6 million d'appareils)

403

acteurs de l'ESS référencés,

- dont **33** nouvelles structures en 2025,

15,6 m€

de soutiens engagés au titre du Fonds Réemploi et Réutilisation

et

1,1 m€

d'actions complémentaires

1 225 tonnes

d'équipements réemployés par les producteurs et distributeurs adhérents

341

points d'enlèvements distributeurs fichés pour réemploi, vers 93 structures de l'ESS



Professionnel

4 605

tonnes d'appareils professionnels réemployés,

- dont **377 tonnes** par des acteurs de l'ESS

20

acteurs de l'ESS référencés

Au titre du Fonds Réemploi et Réutilisation

478 k€

de soutiens engagés en 2025

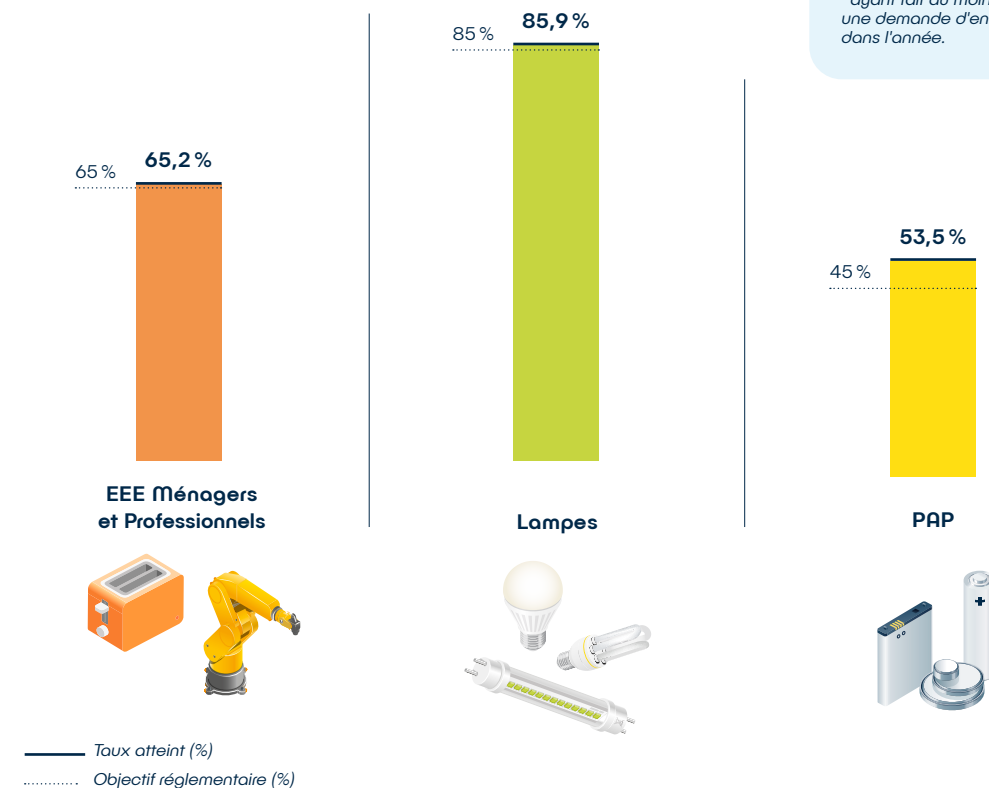
Collecte

Tonnes collectées par secteur

	2024	2025	Évolution	Unités collectées
EEE Ménagers	694 815	703 510	+1,3 %	190 347 998
EEE Professionnels	145 744	172 700	+18,5%	n/A
Lampes	4 937	4 636	-6,1 %	52 788 985
Batteries	11 155	12 554	+13 %	n/A
Total	856 651	893 400	+4,3 %	n/A

Taux de collecte 2025

Le taux de collecte est calculé selon la méthodologie définie par nos cahiers des charges d'agrément : les volumes collectés en année N par rapport à la moyenne des mises en marché de nos adhérents sur les 3 dernières années (N-1 à N-3).



Points d'enlèvement actifs*

EEE Ménagers

13 256

EEE Professionnels

6 031

Lampes

16 020

Piles et accumulateurs portables

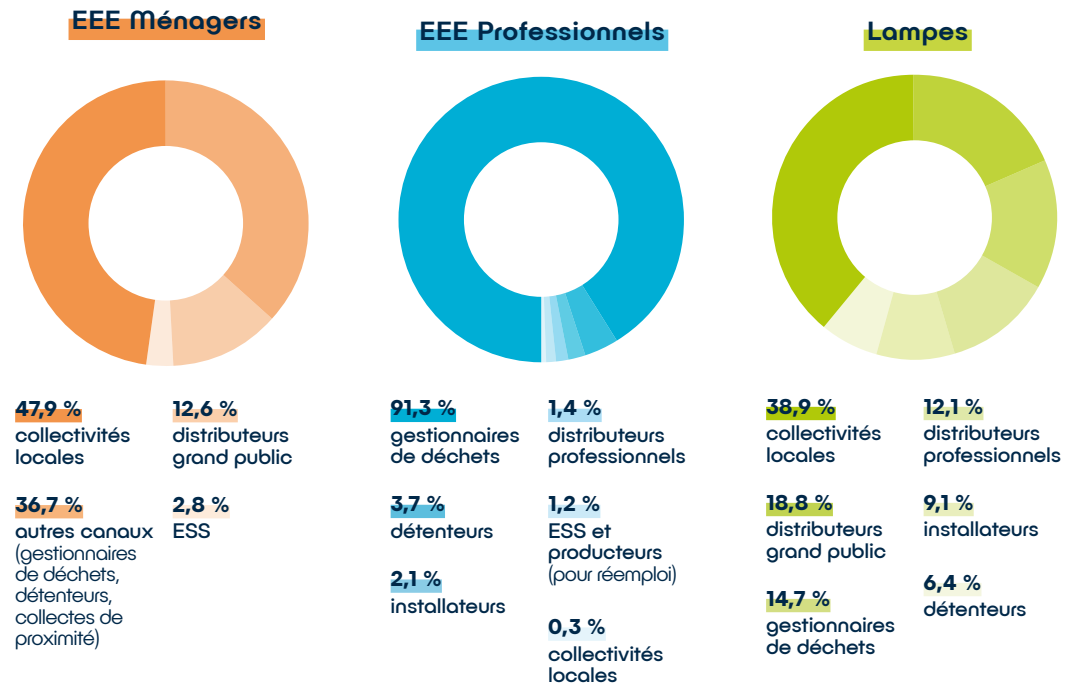
12 881

Batteries MTL

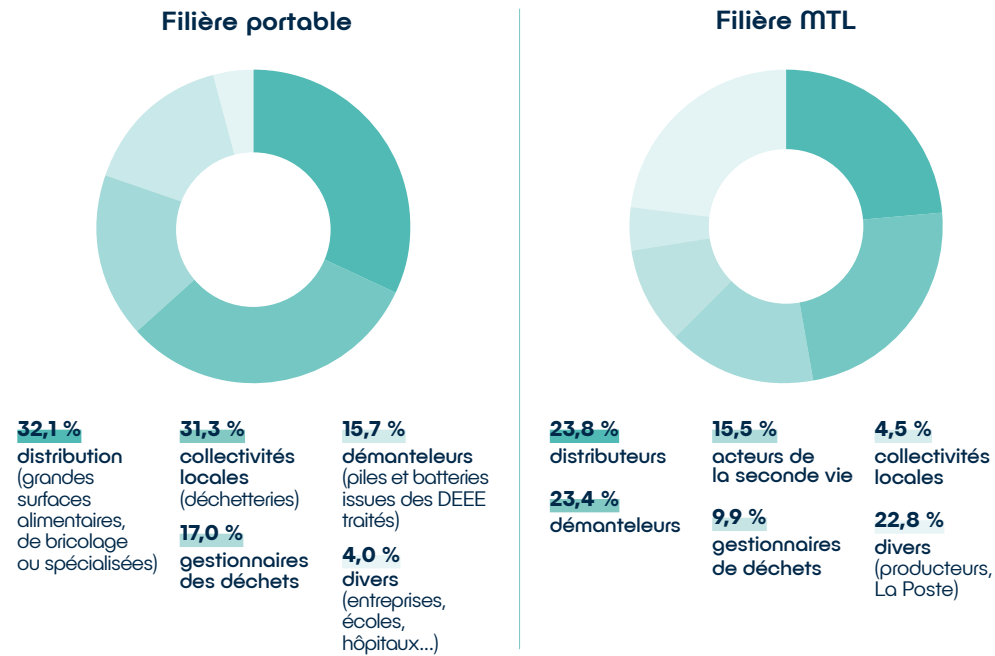
898

* ayant fait au moins une demande d'enlèvement dans l'année.

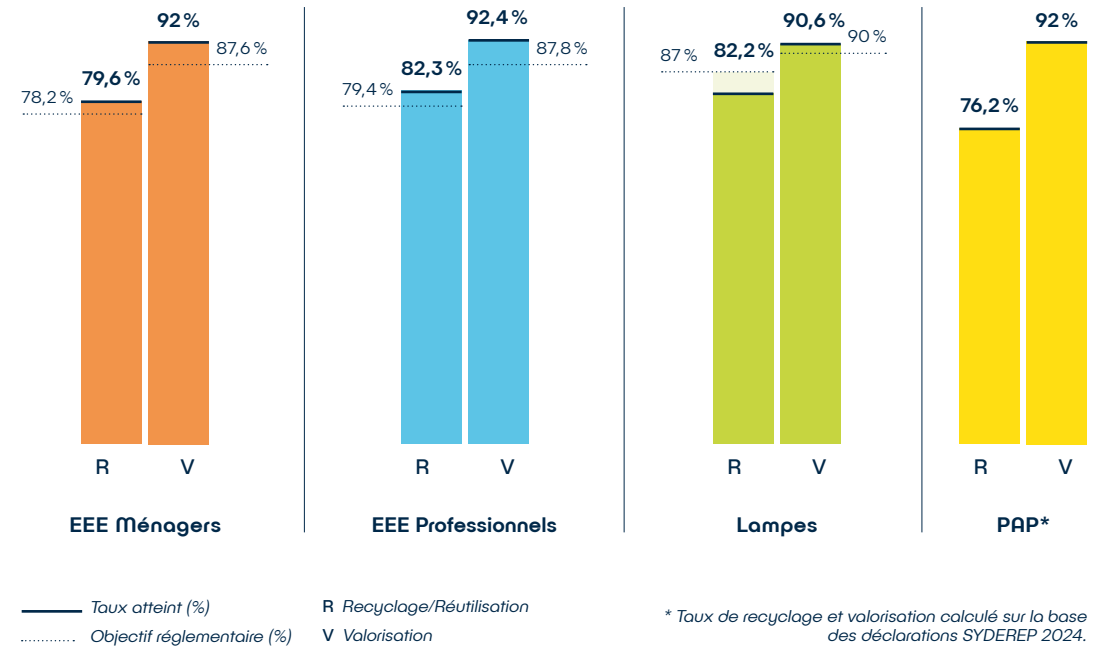
Répartition des tonnages collectés par canaux



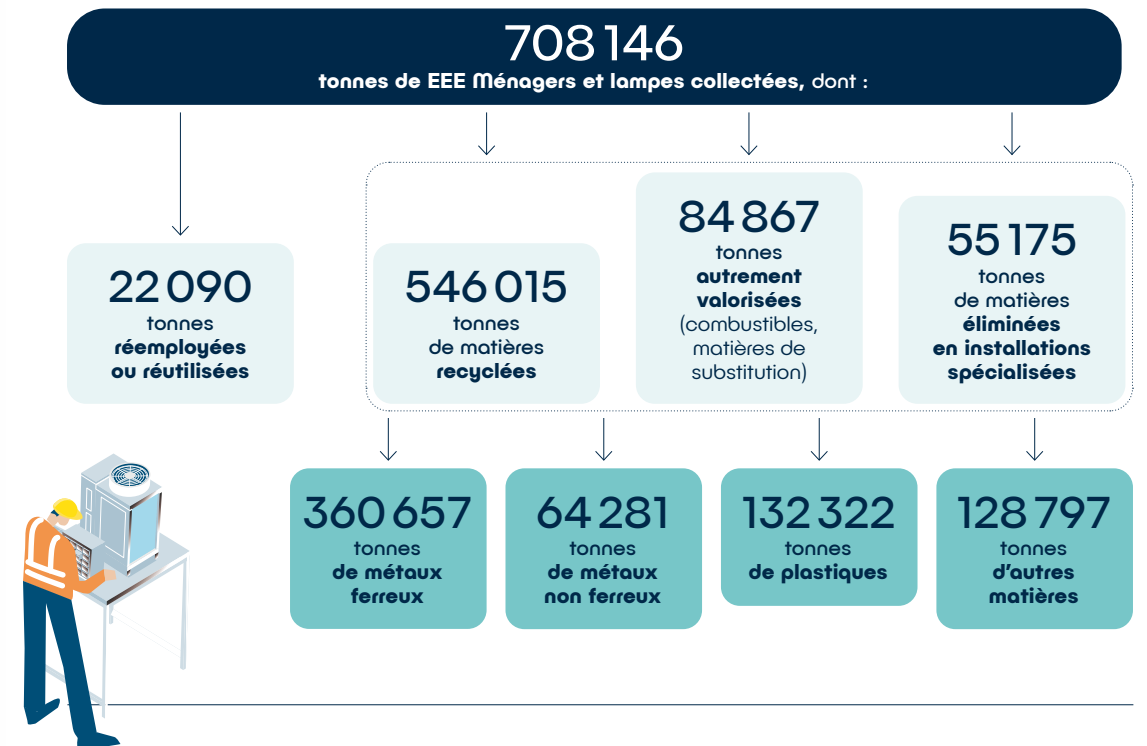
Piles & batteries



Taux de recyclage/réutilisation et de valorisation



Bilan matière



LEXIQUE

Les acronymes présents tout au long du rapport sont définis ici :

FILIÈRE ET FLUX D'ÉQUIPEMENTS

BEC : Ballons d'eau chaude

(D)EEE : (Déchets d')équipements électriques et électroniques

GEM F : Gros électroménager froid

GEM HF : Gros électroménager hors froid

LED : Light Emitting Diode
(Diode électroluminescente)

MTL : Moyens de transport léger

PAM : Petits appareils en mélange

PAP : Piles et accumulateurs portables

SLI : Starting Lighting Ignition (batterie de démarrage ou éclairage automobile)

VEH : Véhicules électriques ou hybrides

COMPOSANTS ET POLLUANTS

CFC : Chlorofluorocarbure

GES : Gaz à effet de serre

HC : Hydrocarbure

HCFC : Hydrochlorofluorocarbure

HFC : Hydrofluorocarbure

PCB : Polychlorobiphényle

AUTRES ACRONYMES

Loi AGECE : Loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire

CPP : Comité des Parties Prenantes

DPP : Digital product passport
(Passeport digital produit)

ESPR : Ecodesign for Sustainable Products Regulation (règlement européen sur l'éco-conception)

ESRS : European Sustainability Reporting Standards (normes européennes de reporting de durabilité)

ESS : Économie sociale et solidaire

GDD : Gestionnaire de déchets

JNR : Journée nationale de la réparation

QVCT : Qualité de vie et des conditions de travail

REP : Responsabilité élargie des producteurs

R&D : Recherche et développement

RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

SERD : Semaine européenne de la réduction des déchets

Direction de la publication
Claire Lemarchand

Conception/réalisation/rédaction
Agence Bergamote

Reporting RSE
ici&demain

Illustrations
Les Tontons Makers / Adrien Leroy

Crédits photo
ecosystem – François Daburon – Istock photo – Joseph Melin – Antoine Ménard – ODELI/Sylvain Jouve – Aurélie Vandenberghe – A.S.O.

Impression
Agence Bergamote

Ce rapport a été imprimé par Gestform, Entreprise Adaptée dont la mission est de favoriser l'emploi durable des personnes en situation de handicap.
Imprimé en juillet 2026 sur papier Nautilus super white 100 % recyclé.

ecosystem

recycler c'est protéger

www.ecosystem.eco

